

# Le Petit Faverollais



2017





## ► COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL

*En haut  
de gauche à droite*

- Girault Bernard
- Valade Jean-Michel
- Martineau Jean-Yves
- Mercier Yvette

*En bas  
de gauche à droite*

- Racault Olivier
- Volet Brigitte
- Augé Elisabeth
- Morin Lionel

## LE SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	<b>1</b>
État Civil 2016 .....	<b>2</b>

<b>DOSSIER SPÉCIAL :</b>	
Faverolles fait son cirque .....	<b>25 - 31</b>

Les bénévoles de la Bibliothèque .....	<b>3</b>
L'Association « École en Fête » .....	<b>4 - 6</b>
La Cantine Scolaire .....	<b>7</b>
L'Association « 1, 2, 3 bouge » .....	<b>9</b>
Flair et Crocs .....	<b>10 - 11</b>
L'Association « Les Fêt'Arts » .....	<b>12 - 13</b>
Saint-Vincent .....	<b>13</b>
Touraine Primeur 2015 .....	<b>14</b>
Le Cyclo .....	<b>15</b>
La Fin .....	<b>17</b>
Les Réunions de Quartiers .....	<b>18 - 19</b>
Le Club « Loisirs d'Automne » .....	<b>20</b>
Classe de neige .....	<b>21</b>
Anciens Combattants .....	<b>23</b>
Les Présidents d'associations .....	<b>23</b>

La Recette .....	<b>32</b>
Départ à la retraite .....	<b>33</b>
ATSEM .....	<b>33</b>
Les N.A.P. / T.A.P. ....	<b>35 - 37</b>
La Chasse .....	<b>38</b>
Le Comité des Fêtes .....	<b>39</b>
Le Club d'Animation .....	<b>40</b>
Le miracle du planeur .....	<b>41</b>
Les Travaux 2016 .....	<b>42 - 43</b>
Faverolles, Faverollais .....	<b>44 - 45</b>
Zéro pesticide .....	<b>46 - 47</b>

La Vallée du Cher et du Romorantinais .....	<b>48</b>
Le S.M.I.E.E.O.M .....	<b>49</b>
Le S.I.A.A.M .....	<b>50 - 51</b>
La Communauté de Communes .....	<b>52 - 53</b>
Le S.I.A.E.P. ....	<b>54 - 55</b>

Les Services de la Mairie .....	<b>56</b>
---------------------------------	-----------



## MES CHERS AMIS

**L'année 2016 a de nouveau été marquée par plusieurs attentats qui ont fait de nombreuses victimes innocentes, nous devons être très vigilants et respecter le Plan Vigipirate renforcé, notamment aux abords de notre école où le stationnement est interdit.**

Comme je vous l'avais indiqué dans notre dernier bulletin, les travaux prévus ont été réalisés.

**La bibliothèque** a été mise en service au mois de février avec un nombre d'adhérents qui augmente régulièrement, félicitations et merci à toute l'équipe de bénévoles qui gère et assure les permanences sous la houlette d'Yvette MERCIER.

**La rue de la Mairie**, au mois de juillet, merci à l'entreprise EIFFAGE pour le travail et le respect des délais.

**La construction d'un préau**, l'aménagement de l'espace entre l'école et l'ancien court de tennis transformé en plateau multisport avec 2 agrès.

Ces travaux ont été inaugurés le samedi 12 novembre, en présence de Monsieur le Préfet, de nombreuses personnalités, beaucoup de Faveroillais et Faveroillaises sont venus à cette inauguration, ce qui marque leur intérêt pour la municipalité et ses projets réalisés.

Nous avons également :

- mis en place un défibrillateur sous l'auvent de la salle du Temps Libre, poncé et vitrifié le parquet de cette salle,
- résiné le parking de cette salle du Temps Libre,
- mis en place 1 colonne et un jardin du souvenir dans le columbarium,
- enterré les colonnes d'apports volontaires sur le parking du cimetière ce qui permet aujourd'hui d'avoir un environnement propre,
- fait réparer et goudronner la Route d'Aiguevives, l'Allée de la Villette, l'Allée de l'Ecole et nous avons participé aux travaux d'amélioration de la Rue de la Plage avec la Communauté de Communes et la Ville de Montrichard Val de Cher.

L'ensemble de ces travaux, soit 550 000 € ont été subventionnés pour 283 000 € (Etat 160 000 € – Conseil Départemental 88 000 € - Région 20 000 € - Réserve Parlementaire 5 000 € par notre Député – 10 000 € par notre Sénatrice) et 70 000 € de fonds de concours de la Communauté de Communes, le complément a été apporté par les fonds propres de la Commune sans emprunt et sans augmenter les taux d'imposition inchangés depuis 2002.



Pour cette année, nous avons prévu :

- l'enfouissement des réseaux à Durdon,
- l'acquisition de la propriété LARDI-MAILLARD pour améliorer la visibilité à la Testuère,
- l'étude, après avis des propriétaires, de la continuité du Chemin Piétonnier jusque dans le bourg,
- la remise en état de plusieurs routes communales.

**École** – ce sont 124 enfants qui sont rentrés dans les 5 classes au 1<sup>er</sup> septembre, (l'effectif étant passé à 140 en quelques heures avec l'arrivée des enfants des gens du voyage installés à proximité du Stade Guy Langou).

Les activités périscolaires (TAP) ont repris le mercredi matin de 11 à 12 heures, 113 enfants sont répartis dans les 9 ateliers, un grand merci à toute l'équipe qui fait un travail remarquable d'encadrement et d'animation.

Malgré de nombreuses démarches pour retarder la fusion de notre communauté de communes avec celle du Controis, Monsieur le Préfet a pris l'arrêté de dissolution des deux communautés et de création de la nouvelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier, qui s'appelle « Val de Cher Controis » et dont le siège social sera à Contres. Beaucoup de changements et de réunions sont en perspective pour faire fonctionner cette nouvelle communauté de communes avec 37 communes. L'eau et l'assainissement seront également communautaires en 2020.

Voici le résumé de la vie de notre commune, vous pouvez constater le travail des conseillers municipaux, des adjoints, des employés communaux, que je remercie pour leur implication à tous les projets dans le but de faire progresser et améliorer notre belle commune de Faveroles, merci à nos conjoints, merci aux présidentes, présidents, aux membres de nos associations qui font un travail remarquable pour animer notre commune, n'hésitez pas à venir les rejoindre, vous serez les bienvenus.

En ce début d'année, en mon nom personnel, au nom du conseil municipal, des employés communaux, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur pour cette année 2017.

Le Maire,  
Bernard GIRAULT





## MARIAGES

- Loïc, Nicolas, Yves RICHALET & Nathalie RINGWALD 30 avril
- Mickaël, Gérard, André BRUNEAU & Ellaïta, Emilia OZIER-LAFONTAINE 4 juin
- Stéphane, BOURBONNAIS & Clotilde, Christiane, Nicole TISSOT 11 juin
- Romuald, Jean-Louis, Guy, Gilles QUEMENER & Jennifer REISSER 16 juillet
- Vincent, Marcel, Lucien BENARD & Aurore, Jacqueline, Jeannine TOURÉ 6 août
- Michel DEROUET & Béatrice, Mireille AUFRAY 20 août
- Brice, André BERTHAULT & Aude, Thérèse, Maria SIGNORET 22 octobre

## NAISSANCES

- Rose, Christina, Carole-Anne de CAROLIS 8 janvier
- Arthur, Jacques, Jean LELEU 31 janvier
- Malo, Jules DEMAISON 24 février
- Elyana, Agnès, Elona LOUET 18 mars
- Laura, Camille, Jackye RIGOLET 1<sup>er</sup> avril
- Carla, Léa, Lola CHESNEAU 2 avril
- Maëlyne, Léna, Kalie GOHLER 11 avril
- Nolhan, Martial, Michel BERTHELOT 15 avril
- Elrik, Richard, Daniel GOFFLOT PERRIL 14 mai
- Giulia, Nina, Sofia RION 28 juin
- Arthur, Lloyd, André MAUCOURT 4 juillet
- Sandro, Philippe, José RODRIGUES 3 septembre
- Leelou, Giulia, Florence MARCOS 8 septembre
- Gaby, Pierrette, Micheline DROUET 7 octobre
- Théa, Chantal, Cécile ROUSSEL 16 novembre
- Juliette COMMENT 25 décembre
- Olivia Antonia Angel LEMAN 26 décembre

## DÉCÈS

- Odette, Marcelle PASTEUR veuve VERRIER 6 janvier
- André, Gérard, Roger PALIN 20 janvier
- Jean Marie DEPOND 9 février
- Hélène, Léontine, Arthemise RENAULT veuve BOUYER 12 mars
- Jacky, André, René ARCHAMBAULT 22 mars
- Louise, Marie, Eugénie MAILLARD veuve LARDI 27 mars
- Bernard, Paul SIMONÉ 21 mai
- Yvette, Marie, Julie NACHIN veuve GIRAULT 23 juin
- Jeannine, Alice, Denise CHAUSSOY épouse GIRAULT 28 juin
- Stéphane LE GUIADER 13 juillet
- Georges PIGOREAU 28 août
- Miro ANICIC 14 octobre
- Elisabeth SPERLING épouse Demaret 16 novembre

# Les bénévoles de la Bibliothèque

## MERCI AUX BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le 17 octobre 2009, la bibliothèque municipale est en constante progression.

Le projet d'agrandissement a été mené à bien. Le coût de l'opération s'élève à 145 799,85 € et nous avons pu bénéficier de diverses subventions d'un montant total de 114 292 €, émanant : du département : 24 000 €, de l'Etat : 50 477 €, de la Réserve Parlementaire : 5 000 €, de la D.L.P. : 34 815 €. La nouvelle bibliothèque a été ouverte au public le jeudi 11 février. Depuis, nous notons une nette augmentation de fréquentation, notamment des plus jeunes qui peuvent bénéficier d'un espace « bien à eux ».

Grâce au budget de 3 000 euros mis à disposition par la Municipalité, pour l'année 2016, 265 livres ont été achetés. Le choix des livres tient compte du goût des lecteurs. Petits et grands nous font part de leurs souhaits de lecture et nous faisons en sorte de les satisfaire au maximum.

La D.L.P. a mis à notre disposition plus de 1000 ouvrages à l'ouverture. 2 échanges annuels permettent un renouvellement de 400 ouvrages chaque fois.

L'inventaire à fin septembre est de : **2613 ouvrages** dont **1013 de la DLP** et **1600 fond propre**.

Une vingtaine de bénévoles donnent de leur temps pour assurer les diverses permanences de la bibliothèque. Outre l'ouverture au public le lundi de 16h à 19h, le jeudi de 15h à 18h et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h, la bibliothèque reçoit les scolaires par demi classe 2 mardis par mois de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30. L'accueil des assistantes maternelles a lieu le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 10h à 11h.

En dehors des permanences, ils participent à diverses activités, soit : achat, catalogage, identification, couverture et rangement des ouvrages.

Le désherbage de 650 livres a permis de recevoir de nouveaux ouvrages dont 1027 ouvrages de la DLP avec 507 pour la jeunesse.

Après avoir découvert et utilisé succinctement le logiciel de gestion PMB, une formation complémentaire s'est avérée indispensable pour une gestion plus rigoureuse.

La D.L.P. propose de nombreuses formations, dont celle de « Gestion et Organisation d'une Bibliothèque », suivie en 2016 par une bénévole et le sera en 2017, par deux autres bénévoles. Elle organise des réunions de réseau au cours desquelles chaque bibliothèque fait le point sur ses activités, découvre les nouvelles manifestations et peut échanger avec les autres bibliothèques.



**Le logiciel PMB nous permet de vous donner les statistiques suivantes arrêtées au 30 septembre :**

### Nombre total d'adhérents inscrits :

Total : 210 dont 177 actifs de la Commune : 157  
et Hors commune : 20

- **Ado** : 9 (F:5 H:4)
- **Adultes** : 115 (F:98 - H:17)
- **Assistante Maternelle** : 1
- **Ecole** : 6
- **Enfants** : 46 (F:19 H:27)
- **Lecteurs inscrits en 2016** : 77

### Inscriptions des années précédentes :

2009 : 30	2013 : 9
2010 : 21	2014 : 17
2011 : 12	2015 : 31
2012 : 13	

**Adhérents ayant emprunté en 2016** : 148

**Nombre d'ouvrages sortis** en 2016 : 2286  
dont : 693 de la DLP et 1593 du fonds propre,  
(pour 2015 : 1123 sortis)

### Les 5 Auteurs les plus lus :

Françoise Bourdin : 61 – Bernard Simonay : 59 – Marie-Bernadette Dupuy : 58 – Juliette Benzoni : 39 – Agnès Ledig : 36



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « ÉCOLE EN FÊTE »

Composition de l'association suite à l'A.G du 26 septembre 2016 :



### ► LE BUREAU

Présidente : Frédérique BURY  
Trésorière : Karine PERTHUIS  
Trésorière Adjointe : Allison TURUMEL  
Secrétaire : Aurore TOURÉ  
Secrétaire Adjointe : Amélie MARTINEAU

## LES MEMBRES ACTIFS

- Cathy ARRUGUA
- Sonia BAN
- Aurore BOISGARD
- Francis BOISGARD
- Annabelle DOS REIS
- Fanny FOURMONT
- Pauline ROULLET
- Christophe VOLCKAERT
- Véronique VONET
- Virginie VONET

L'Association des Parents d'Élèves est à but non lucratif et a pour objectif de resserrer les liens existants entre les familles et les membres du corps enseignant. Tous les parents sont membres de droit de l'association, l'adhésion est gratuite.

L'APE a besoin, pour exister et fonctionner, de membres actifs (vous êtes bénévoles au sein de l'association, vous participez, quand vous le pouvez, aux réunions et manifestations, en fonction de votre emploi du temps et sans obligation) et d'un bureau (président, trésorier, secrétaire).

N'hésitez pas à rejoindre notre super équipe des « tee-shirts roses » dans la joie et la bonne humeur...

Les manifestations organisées permettent de récolter des fonds qui sont versés à la coopérative scolaire, afin de financer en partie les sorties scolaires.

## 31 OCTOBRE 2015 HALLOWEEN



## 15 NOVEMBRE 2015 BOURSE AUX JOUETS VÊTEMENTS ET PUÉRICULTURE



## 6 DÉCEMBRE 2016 ZUMBA





17 DÉCEMBRE 2015

## PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES CLASSES



27 FÉVRIER 2016  
1<sup>er</sup> LOTO



20 MARS 2016

## CARNAVAL DANS LES RUES DE FAVEROLLES-SUR-CHER





# L'Association « École en Fête »

30 AVRIL 2016

## SOIRÉE PAËLLA



25 JUIN 2016

## FÊTE DE L'ÉCOLE

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, il a été versé 5092 € à la coopérative scolaire, ainsi qu'une participation au financement de différents événements : Halloween, les cadeaux de Noël, le goûter du carnaval, la fête de l'école...



## OBJECTIFS 2016/2017

L'APE garde la même ambition, faire plaisir aux enfants, par le biais des manifestations qu'elle organise à savoir :

- **Bourse aux Jouets** : Dimanche 4 Décembre 2016
- **Le passage du père Noël dans les classes** : le Mercredi 14 décembre 2016
- **2<sup>ème</sup> Loto** : Samedi 25 février 2017 (le soir)
- **Vide Dressing** : Dimanche 23 avril 2017
- **Fête de l'école** : Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017

## REMERCIEMENTS

Un grand merci aux parents d'élèves, qui nous ont apporté leur aide pour l'organisation des différents événements et ainsi atteindre notre objectif.

Merci également à la Mairie et son personnel, l'équipe Enseignante et ses auxiliaires, les bénévoles des TAP (Temps Activités Périscolaire), Mr Thierry GASNIER, la cantine, Mr et Mme NEDELLEC, Mme MAILLARD, les parents de Mme Aurore LAINÉ, les Bénévoles, les Artisans et Commerçants, le Comité des Fêtes et les Associations de la Commune.

L'APE « ÉCOLE EN FÊTE » VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2017 ET VOUS INVITE À NOUS REJOINDRE LORS DE NOS DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS...



## CANTINE SCOLAIRE DE FAVEROLLES SUR CHER

La nouvelle cantine entre dans sa troisième année de fonctionnement, nous en apprécions, de plus en plus les facilités de travail ainsi que le bel accueil réservé aux enfants. Merci à la commune ces magnifiques locaux.

Malheureusement, comme plusieurs particuliers de notre village, nous avons été cambriolés. Frigo, congélateur et toutes les étagères ont été vidés de leur contenu. Nous trouvons désastreux, ce genre de pratique, qui est de voler de la nourriture destinée aux enfants. Cet événement a un coût pour notre association, vol de denrées et heures de nettoyage, car en plus, les deux extincteurs ont été vidés dans la cuisine et la salle de restaurant. Merci aux filles, pour leurs efforts, qui ont permis de travailler normalement dès le lundi matin.



Concernant les repas, nous sommes encore en petite diminution, la moyenne 2015/2016 est de 104 repas/jour soit 14600 repas pour l'année scolaire.

Les finances sont saines, le prix du repas reste à 3 € 30. Merci à la commune de la subvention qu'elle nous accorde, cela permet d'avoir un prix de repas tout à fait raisonnable pour les familles. Pour info le coût de revient d'un repas est de 3 € 70.

Nous avons terminé l'année scolaire avec un seul impayé (la personne fera l'effort de régler le problème rapidement). MAIS QUE DE DEMARCHES POUR EN ARRIVER LA.

**JE DEMANDE DONC AUX PARENTS D'ÊTRE PONCTUELS  
POUR RÉGLER LA CANTINE DE LEURS ENFANTS.**



La journée pique nique, pour clôturer l'année, est toujours très appréciée. Elle s'est très bien déroulée et dans la bonne ambiance. Enseignants, employés communaux, personnel de la cantine et quelques élus ont accompagné les enfants pendant cet agréable moment. C'était SUPER.

MERCI au magasin CARREFOUR pour les desserts.

Je remercie encore toutes les personnes qui se dévouent pour tous ces enfants aux repas du midi. NOS DEUX CANTINIÈRES, LES TROIS ASSISTANTES POUR LE SERVICE et aussi les membres du bureau de notre association.

Notre année scolaire a été marquée par le départ à la retraite de notre « Célèbre Cantinière » Micheline SASSIER. Micheline a marqué une page de la cantine de Faverolles sur Cher avec ses 34 années passées au fourneau pour le plus grand bien de tous les enfants qu'elle a « nourris » pendant toutes ces années. A combien d'enfants a-t-elle fait apprécier sa cuisine... Beaucoup, adultes aujourd'hui, s'en souviennent encore. Merci à toi, Micheline, pour tes compétences et ton sérieux.

### **BONNE RETRAITE.**

Il a donc fallu mettre en place une nouvelle équipe, cela n'a pas été très compliqué. Marie-Christine ARCHAMBAULT acceptant le poste de cantinière, remplace donc Micheline et Chantal MOREAU (la petite nouvelle) prendra le poste de Marie-Christine. Chantal nous avait fait plusieurs remplacements lors d'absences de personnel et avait donné entière satisfaction.

### **BIENVENUE à LA NOUVELLE EQUIPE :**

Marie-Christine et Chantal, en qui j'ai entièrement confiance. Merci aux personnes qui se dévouent pour les enfants aux repas du midi.

Nos deux cantinières, les trois assistantes pour le service et aussi les membres du bureau.

**BONS REPAS A TOUS LES ENFANTS  
MEILLEURS VŒUX A TOUS**

Le Président,  
Jacky CLAVIER

# A GRANDS PAS

Accessoires de Mode Chaussures femmes - hommes - enfants

Ouvert du mardi au samedi :  
9h30 - 12h30 / 15h - 19h  
Dimanche :  
10h - 12h

Centre commercial  
Montparnasse  
41400 Faverolles-sur-Cher  
Tél: 02.54.71.37.48

RCS Blois 533 650 545 000 15

## AEB

LOCATION-VENTE

Le bon outil au bon moment

Les outils du professionnel au service du particulier

0 820 200 232 Service 0,09 € min + prix appl.

contact@aeb-branger.fr  
www.aeb-branger.fr

Location . Vente  
MATÉRIEL NEUF ET OCCASION

Bâtiment TP - Industrie Particuliers

«Outillage & vêtements»

Monthou s/Cher - Blois - Romorantin - Vendôme



Maitres du Val de l'Indre et de l'Indrois

Maçonnerie Traditionnelle  
Taille de Pierre - Eco Construction  
Plâtrerie - Carrelage

Sylvain Amiard  
06.07.46.29.78  
contact@bv2i.com

Partenaire de LA MAISON

Siège : 7, Rue de la Forêt - 37000 Sennevières  
Etablissement secondaire : 10, Rue du Grand Bois - 37260 Moids  
Fax : 02.47.59.44.53 - www.bv2i.com



Le premier assureur des entreprises de la région centre

Cabinet  
■ Frédéric AMIOT ■  
AXA ENTREPRISES

88, route de TOURS 41400 MONTRICHARD  
Tél. : 02 54 32 17 85 - Fax : 02 54 32 72 66

Energies renouvelables  
Plomberie-sanitaire  
Chauffage



Multiservice énergies

HALL D'EXPO



QUALIBAT



Qualifioul



Professionnel du Gaz  
Gaz Naturel, Gaz Propane

Tél. 02 54 32 07 54 | www.bardet-sn.com | Montrichard

## Entreprise de MAÇONNERIE

CAVEAUX - MONUMENTS FUNÉRAIRES  
CARRELAGE - ISOLATION

Jean-Pierre BICQUEMARD

2 RUE DES FAUVETTES «LES LIÈVRERIES» MONTRICHARD

TEL/FAX : 02 54 32 09 44

## SARL BOISBOURDIN

INSTALLATION PLOMBERIE - DEPANNAGE ELECTRIQUE  
CHAUFFAGE CENTRAL - RAMONAGE





9, rue du Château d'Eau  
41400 SAINT JULIEN de CHEDON  
N° de Siret: 493 933 717 00016 TEL/FAX 02 54 32 70 26

## BEGOODHAIR

GLADYS  
COIFFURE A DOMICILE

FAVEROLLES SUR CHER  
06.02.05.17.83

begoodhair41@gmail.com  
facebook: begoodhair41



## ELECTRICITE GENERALE

Chauffage - Entretien - Dépannage - Isolation  
Faux plafond - Plomberie sanitaire - Motorisation  
Portail & volets roulants - Aménagement de magasin

Michel CADORET  
7, rue de Bourré - 41400 PONTLEVOY  
02 54 32 58 54 Port. 06 10 03 92 93  
E.mail : elect.mcadoret@sfr.fr

## MIKA CLICHE

PHOTOGRAPHE

Mariage  
Evenement  
Book

Tél : 06 25 39 71 62  
@MIKA CLICHE 972  
mikafash972@outlook.fr





## L'ASSOCIATION

### « 1, 2, 3, BOUGE »

Une année s'est écoulée, et notre association peut de nouveau faire un bilan positif de ces mois passés !

Outre de nombreuses activités proposées, nous avons à notre actif, pour l'éveil et la sociabilisation des enfants, plusieurs sorties qui ont été organisées ; ainsi que 2 moments partagés avec les parents de nos p'tits bambins.

Voici quelques photos illustrant ces jolis moments...

Nous remercions également la municipalité de Faverolles sur Cher, pour le prêt de la salle des fêtes et la subvention qu'elle nous a attribuée.

Florence CLAVEAU







## FLAIR ET CROCS

### ► LE BUREAU

**Président :** Philippe FOUGÈRES  
**Vice-Président :** Jean-Pierre LEFRANC  
**Trésorière :** Françoise BARBÉ  
**Membres Comité :** Martine FOUGÈRES  
Julien VILPOUX  
Sébastien GUILBERT

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le vendredi 4 mars 2016. Au cours de cette réunion a été approuvé le compte rendu de l'Assemblée Générale 2015. Le Président a donné connaissance des nouveaux Statuts Type des Clubs d'Education Canine et d'Utilisation ainsi que le Règlement Type des Clubs Canins. Chacun des adhérents a signé ces nouveaux documents. Cette réunion s'est achevée par un pot de l'amitié et pour ceux qui le désiraient la soirée s'est prolongée par un buffet campagnard.

### BILAN ANNUEL DES MANIFESTATIONS

Le week end des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2016, 11<sup>ème</sup> Concours National de Travail Pratique en Campagne à MONTHOU SUR CHER jugé par Patrick VANDESTIENNE (parcours) et Alain CHIALI (pistage) qui rassemblait 31 concurrents tous niveaux confondus. Gérald PRIEUR, Kévin TESSIER et Medhi CZESNIEWSKI ont officié en qualité d'Hommes Assistants tandis que Lilian BIGOT a œuvré pour la défense muselée. Trois chiens du Club étaient engagés à ce concours : JĪTAN du Vierzonnais, Berger Allemand à Jean-Pierre LEFRANC en échelon 1 – GAYAK de la Vallée du Grand Loup, Berger Belge Malinois à Timothée COUTON en échelon 2 et Mac Kahalahann's COBRA, Berger Hollandais à Philippe DEFEING en échelon 3.

Lors de ce concours trois autres chiens ont obtenu leur CSAU avec le qualificatif EXCELLENT (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) : JYPSIE des Chétifs Bois, Berger Allemand à Angel TSANEV - JERRY LEE Berger croisé Border Collie à Annie PAGÈS et Scapman's JANGAR, Schnauzer Géant à Véronique VIEL.

### LE CLUB ET LES PERSONNES ÂGÉES

Le 27 mai 2016, le club est intervenu à la Maison de Retraite Vaux de Chaume à SAINT AIGNAN SUR CHER pour une animation d'obéissance et d'Agility. L'après-midi ensoleillé a permis aux personnes âgées de rester dehors et d'apprécier le travail des chiens mais aussi de leur consacrer du temps pour les caresses. Cette petite manifestation s'est clôturée par un goûter avec tous les résidents du Centre Hospitalier.





## DÉMONSTRATION CANINE

Cette année, le Club a été sollicité pour la seconde fois par le Comité des Fêtes de la Commune pour faire une démonstration canine dans le cadre de la Fête des Battages le dimanche 21 août. C'est ainsi que 11 chiens et leur maître ont présenté les disciplines « Obéissance » « Ring » et « Campagne ». Un large public a pu découvrir ce qu'est la cynophilie française et notre discipline de mordant sportif. Au 1<sup>er</sup> plan le plus jeune chien MUSHHER, Beauceron de 6 mois et le plus âgé CAÏRKHAN, Schnauzer nain de 9 ans mais aussi le plus petit.

## STAGE CHIENS VISITEURS

Les 24 et 25 septembre 2016 : le club organisait un stage « Chiens Visiteurs » validant 8 chiens pouvant intervenir dans les Etablissements Hospitaliers, les Ecoles et aussi dans les Maisons d'Arrêt. Ce stage était animé par Sylvie CLÉNET, intervenante pour la CNEAC. Ces deux journées se sont déroulées dans la bonne humeur et la sympathie. Nos amis à quatre pattes ont été formidables et chacun est reparti avec le désir de mettre en œuvre, en compagnie de son Ami, tout ce qu'il avait appris au cours de ces deux journées de stage « CHIEN VISITEUR ».

Un adhérent du club, Bernard DINET a présenté BÉLIZE, sa chienne Beauceron de 9 ans qui a passé tous les tests avec succès. Au sein du club il y a désormais deux chiens visiteurs : BÉLIZE et DAGOR le Beauceron d'Estelle BELMONTE qui a effectué ce stage l'an passé.

Les 19 et 20 novembre 2016 aura lieu le huitième concours de Pistage Français jugé par Didier CHAUMILLON, Pascal PERRET et Bernard RIGAUD. A ce concours se présenteront 7 chiens du club : JULIUS, Schnauzer à Yves SANCHEZ et FAKIR, Boxer à Paulette JOUANTEGUY - FOLKEN, Beauceron à Delphine MASSON en échelon 1 - JÏTAN, Berger Allemand à Jean-Pierre LEFRANC en échelon 2 - DORIA, Berger Allemand à Bernard PELLEMOÏNE, EPSON, Berger Allemand à Jean-Pierre LEFRANC et FLASH, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES en échelon 3.



## ► CONTACT & INFOS

### Terrain d'entraînement

Le Vieux Cher - 41400 FAVEROLLES SUR CHER

### Pistage - Campagne - Ring - Obéissance

Ouverture : samedi à 14 heures 30

Pour tous renseignements : 02 54 32 87 19

06 64 70 16 86

06 87 82 97 63

## LES CHIENS COMPÉTITEURS

2 chiens ont obtenu leur Brevet d'Obéissance (Jangar - Jypsie) • 2 chiens en échelon 1 Obéissance (Dagor - Julius) • 3 chiens en échelon 2 Obéissance (Flash - Gwal - Cooper) • 1 chien en échelon 1 Ring (Epson) • 2 chiens en échelon 2 Ring (Gayak - Ennox) • 1 chien en échelon 3 Ring (Gwal) • 1 chien en échelon 1 Campagne (Epson) • 2 chiens en échelon 2 Campagne (Gayak - Ennox) • 1 chien en échelon 3 Campagne (Cobra) • 2 chiens en échelon 1 Pistage Français (Folken - Ennox) • 2 chiens en échelon 2 Pistage Français (Jitan - Hadès) • 3 chiens en échelon 3 de Pistage Français (Doria - Epson et Flash)

Lysiane CHAUMARTIN avec COOPER s'est sélectionnée pour intégrer l'Équipe de France d'Obéissance et participer au Championnat du Monde qui a eu lieu du 12 au 15 mai 2016, à Aubigny sur Nère. La France est Championne du Monde par équipe. Lysiane et Cooper se classent 6<sup>ème</sup>/10.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

**Les 25 et 26 mars 2017** : Concours Obéissance sur le terrain du Club.

**Les 14 et 15 mai 2017** : Concours Travail Pratique en Campagne autour du Plan d'eau de MONTHOU/CHER.

**Les 18 et 19 novembre 2017** : Concours complet de Pistage Français.





**L'ASSOCIATION**  
**« LES FÊT'ARTS »**  
19, Rue de la mairie 41400 Faverolles sur Cher

Cette année encore nos représentations ont été un franc succès grâce à votre participation.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles ainsi que les parents de nos danseuses pour leurs aides précieuses et leurs soutiens tout au long de l'année.

Nous allons vous faire connaître le bilan humain de l'année précédente ainsi que les prévisions pour l'année 2016-2017.

## ► CONSEIL D'ADMINISTRATION & CONTACT

**Présidente :**  
Alison ORILLARD. . . . . Port. 06.46.74.57.92  
**Vice- Présidente :**  
Monique CANDELA . . . . . Port. 06.25.50.10.66  
**Trésorière et Chorégraphe :**  
Soraya LAZAAR . . . . . Port. 06.82.26.72.92  
**Secrétaire :** Patricia MARTEAU  
**Courriel :** association.fetarts41@gmail.com

## ► NOS INTERVENANTS

**Nos Chorégraphes :** Soraya • Coline

**Nos Groupes :** CHOUPINETTES - VANILIAS - TIARA-FANTASIA- FEERIES TOPIA-DIAMOND GIRLS- PRETTY GIRLS – THE LADIES

**Théâtre :** Monique • Soraya • Julio • Alison • Aurélie • Tiphaine • Marie France

**Couturières :** Alison • Soraya • Sophie • Patricia Marie-Christine • Mme MARTEAU

## PARTICIPANTS TRÈS ACTIFS POUR NOS ADHÉRENTS

- Pascal GIRARD (Technique)
- Loïc ORILLARD
- Sébastien GIRARD
- Jacky DAUTRY
- Aurélie RIGOLLET
- Christophe AUBERT
- Marie-France LEGRAND
- Xavier LANDAZ
- Marie-Christine ARCHAMBAULT
- TITI, Benjamin OUINE
- Samir BACHIRI à laquelle s'ajoutent tous les bénévoles et parents au moment des spectacles ou lors de manifestations.

## Les cours de DANSE

### À LA SALLE DE SPORTS :

#### • VENDREDI soir :

19h15 - 20h15 : FEERIES TOPIA  
20h15 - 21h30 : DIAMOND GIRLS

#### • SAMEDI après-midi :

13h30 - 14h30 : VANILIAS  
14h30 - 15h30 : CHOUPINETTES  
15h30 - 16h30 : TIARA  
16h30 - 17h30 : FANTASIA

### À LA SALLE DES FÊTES :

#### • LUNDI soir :

19h30 - 20h30 : THE LADIES  
20h30 - 21h30 : PRETTY GIRLS



# L'Association « Les Fêt'Arts » & Saint-Vincent

## NOTRE EFFECTIF POUR 2015-2016

Cette année notre troupe compte au total : **56 personnes.**

Après quelques départs, des petits nouveaux, et certains retours. Sont représentées les communes de FAVEROLLES SUR CHER, BOURRE, CHISSAY, MONTRICHARD, PONTLEVOY, MONTHOU SUR CHER, ST GEORGES, ST JULIEN DE CHEDON, MAREUIL...

## NOS ACTIVITÉS EN 2015-2016

- **Participation au Touraine primeur** : 22 novembre 2015
- **Loto** : 3 avril 2016
- **Spectacle** : 11 Juin 2016
- **Spectacle** : 18 juin 2016

## PROGRAMME 2016-2017

Un nouveau groupe a été recréé cette année : **Les TIARA**  
Cette année, notre groupe le plus élevé est celui des femmes, nous comptons 10 danseuses cette année.

- **Animation Anniversaire mariage** : 20 novembre 2016
- **Animation mariage** : 27 Novembre 2016
- **Animations hôpital** : Date à définir
- **Loto** : 1<sup>er</sup> Avril 2017
- **Spectacles** : 03 Juin à 20h30 et 11 Juin 2017 2015 à 20h30

UN GRAND MERCI À MONSIEUR LE MAIRE, MESSIEURS ET MESDAMES LES CONSEILLERS POUR LEUR DISPONIBILITÉ ET LE PRÊT DES SALLES. AINSI, RÉPÉTITIONS, SPECTACLES ET AUTRES MANIFESTATIONS SE DÉROULENT DANS LA SÉCURITÉ MAXIMUM, AINSI QU'À CHARLÈNE ET VALÉRIE LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE POUR LEUR GENTILLESSE, AU COMITÉ DES FÊTES ET MME LENOIR POUR SON PRÊT DE MATÉRIEL.

## SAINT-VINCENT 2016

*Prends garde à la Saint Vincent*

*Car, si tu vois et tu sens*

*Que le soleil est clair et beau*

*Nous aurons plus de vin que d'eau !*

Les dictons sont, en général, pleins de bon sens et bien souvent ils se révèlent exacts car...

...Il y en a toujours un autre pour nous donner raison si le premier n'est pas juste !

C'est ainsi que je laisse à votre réflexion ce proverbe puisé dans la littérature argentine :

*Si le vin n'est pas bon pour le travail...  
laisse tomber le travail ! »*

Le 22 janvier 2016 sera froid mais sans pluie.

La cérémonie rituelle sera ordonnée par Don Julien à 18 heures dans l'église St Aubin qui aura vu la procession pénétrer avec en tête la bannière de St Vincent, confectionnée par Mauricette Lucas, suivent quelques rares vigneron, puis la très colorée confrérie des vignerons des coteaux du Cher accompagnée de miss Vignoble 2016 et de sa première dauphine.

La maison du temps libre sera un peu plus fournie, et comme à son habitude, l'ambiance y est chaleureuse et bon enfant.

Les bouchons sautent et les bouches se remplissent,



les conversations s'animent et vient le moment des intronisations.

Et ce sont deux personnes bien connues de tous qui seront mises à l'honneur : Micheline SASSIER, après de nombreuses années de service à la cantine et à la garderie, a demandé à faire valoir son droit à une retraite bien méritée. Presque deux générations seront passées devant ses plats et autres desserts et j'en connais qui m'en parlent encore !

Puis, Michel CHEVET, notre homme à tout (bien) faire, lui aussi aura passé de nombreuses années sur les routes et dans les bâtiments de notre commune. Si quelqu'un aime le travail bien fait, c'est bien lui !

Et puisqu'en France, tout finit par des chansons, Alain FEUILLET mettra un point d'honneur à accompagner avec son accordéon, l'ensemble de la confrérie qui entonnera l'hymne des vignerons des coteaux du Cher.

**Un grand merci à tous ! Bénévoles et participants.**

## TOURAINÉ PRIMEUR PRIMEUR 2015

Jour de Fête en cette belle ville de Montrichard pour le trentième anniversaire de l'arrivée du TOURAINÉ PRIMEUR !

De nombreuses communes et associations des environs ont répondu à l'invitation du CFM (Comité des Fêtes de Montrichard) pour parader et égayer les rues de la ville. Ambiance festive assurée !

Comme à son habitude, la commune de Faverolles sur Cher n'est pas « en reste » et se présente en force, avec l'ambition, certes contenue mais néanmoins tenace, de bien représenter le caractère joyeux et dynamique qui nous anime en permanence, et ce tout au long de l'année.

Pour ce faire, notre ami et attachant compagnon Laurent au volant de son fidèle et rutilant coursier, brillant de mille feux, tirant notre char magnifiquement décoré et transformé en « La guinguette à Nanard » dans une ambiance de folie se produisait le « MOMO'S Horner Band » avec dans le rôle d'Yvette HORNER, une Mauricette plus vraie que nature déchainant la foule sur son passage. Cette joyeuse troupe accompagnée par quelques personnes du Comité des Fêtes, distribuait cakes salés et sucrés, récoltait de nombreux applaudissements mérités.



« **FAVEROLLES**  
*On est bien !  
On y revient !* »

La partie pédestre de notre convoi n'était pas en reste, puisque « Les Fêtart's » apportaient leur jeunesse et leur spontanéité en exécutant des danses et autres mouvements de leur répertoire, que vous aurez l'occasion de voir ou revoir lors de leurs représentations au cours de l'année à la Maison du Temps Libre.

Les adultes entourant le char se partageaient l'espace soit en distribuant du Touraine primeur pour faire « couler » les morceaux de cake, soit en animant en costumes aussi divers que variés. Parmi les piétons, on pouvait reconnaître Monsieur le maire en personne, comme quoi l'exemple vient d'en ...haut !

Merci à tous les participants et décorateurs, une fois de plus pour votre participation et votre bonne humeur, vous prouvez qu'à :

« FAVEROLLES on est bien ! On y revient ! »

Merci : Amicale St Vincent  
Comité des fêtes  
Fêtart's  
Loisirs d'automne  
Drôles de Faverolles  
Gérard MILLEVILLE, Laurent PELLE et tous  
les bénévoles ...





## CYCLO

# FAVEROLLES MONTRICHARD

Le Cyclo Faveroles-Montrichard accueille aujourd'hui 42 licenciés dont 13 féminines. Quelque soit votre niveau, plusieurs parcours sont proposés avec un départ le dimanche matin devant la mairie de Montrichard et le mercredi après midi à l'arrêt de bus Montparnasse de Faveroles. Le séjour au Lioran, l'Île de Noirmoutier, l'Alpe d'Huez et les sorties dans les clubs du département furent les points forts de l'année 2016.

Piriac sur Mer, le Puy de Sancy sont programmés pour l'année 2017.

Nous remercions la commune pour le prêt de la salle ainsi que le comité des fêtes pour le prêt de matériel.



## ► CONTACT & INFOS

**Président et contact : Philippe MORIN**  
70 route de Tours  
41400 Faveroles sur Cher  
Tél. 02 54 32 71 33  
[brighphil.morin1@orange.fr](mailto:brighphil.morin1@orange.fr)

**Secrétaire : Gratiene DAURES**

**Trésorière : Michèle LETÈVE**



**Camping Caravaning \*\*\***  
**Couleurs Du Monde**  
 Lydie et Bruno MARIS  
 SARL BLANDI II

1 Rond Point de Montparnasse  
 41400 FAVEROLLES SUR CHER  
 Tél. 02 54 32 06 08 / 06 74 79 56 29  
 www.camping-couleurs-du-monde.com

Ouvert de  
 Mars à Septembre.  
 Sur Place Hébergement,  
 Bar, Petite Restauration...

Email : [touraine-vacances@wanadoo.fr](mailto:touraine-vacances@wanadoo.fr)




**Sarl CUISINIER**  
**ELECTRICITE GENERALE**  
[www.electricien41-sarl cuisinier.fr](http://www.electricien41-sarl cuisinier.fr)

SynerCiel  
 QUALIPPC  
 CE

Protection et gestion de l'habitat  
 traitement de l'air, isolation  
 chauffage électrique, pompe à chaleur

13, chemin de la basse Vallée - 41400 ST JULIEN de CHEDON  
 Tél. 02 54 32 10 20 - E-mail: [sarl.cuisinierorange.fr](mailto:sarl.cuisinierorange.fr)

**DEPANNAGE 24H/24 - 06 88 07 67 00**

 citeos

Eclairage public  
 Mise en valeur  
 Illuminations  
 Equipements urbains

**Et la ville vous sourit !**

**02 47 67 80 25 - [tours@citeos.com](mailto:tours@citeos.com)**

**SARL LEGOUT**

plaquiste / aménagement intérieur  
 aménagement comble / isolation / carrelage / faïence / parquet

**07 87 02 48 82**

[legoutsarl41@gmail.com](mailto:legoutsarl41@gmail.com) 41400 FAVEROLLES SUR CHER

 **DMS 41**

 **MASSEY FERGUSON**

**Didier DEVAUD**  
 06 76 02 00 51  
[didierdevaud.41@orange.fr](mailto:didierdevaud.41@orange.fr)

GREMOIRE

22 Rue des Alouettes - 41400 PONTLEVOY  
 Tél. **02 54 71 26 82** - Fax. 02 54 71 31 35

*Domaine de la Chapelle*  
 Chambres D'Hôtes et Gîte Rural

Phillip et Rebecca Sacker  
 Domaine de la Chapelle

1 route des Maugeres  
 41400 Faverolles sur Cher  
 +33(0) 2 54 32 58 48

[www.domaine-de-la-chapelle.com](http://www.domaine-de-la-chapelle.com)  
[domaine.de.la.chapelle@gmail.com](mailto:domaine.de.la.chapelle@gmail.com)



**Carrefour market**

**Ouverture**  
 Du lundi au samedi  
 De 8h30 à 19h30

Ouvert le dimanche matin  
 De 9h à 12h30

3 rond point Montparnasse  
 41400 FAVEROLLES-SUR-CHER  
 Tél. : 02 54 32 02 05



Le plein de fraîcheur et d'économies

 **EIFFAGE**

ROUTE

Travaux routiers  
 Matériaux enrobés  
 Travaux publics et particuliers

IDF CENTRE - ETS VAL DE LOIRE  
 ZA La Pommeraye - 37320 ESUVRES - Tél. 02 47 26 41 32 - Fax 02 47 26 45 91

**QUINCAILLERIE  
 OUTILLAGE - GAZ**

**CUVIER - JAVELIER**

41 400 MONTRICHARD - Tél. 02 54 32 00 77

Dépôt : Zone industrielle  
 Produits Métallurgiques - Air liquide

Pour toutes distillations  
 de fruits ou autres

Contactez l'Alambic  
 de Faverolles sur Cher  
 présent en janvier

**Je distille dans le 36 - 37 - 41**

Pour tout renseignement, contactez-moi au :  
**06 86 91 05 90**





## LA FIN

Je ne suis pas certain que l'arrêt de l'entreprise Luby-Le Guiader mérite une page dans le « Petit Faverollais ». Mais Bernard, notre maire, m'a convaincu que ce micro événement valait ces quelques lignes, alors je profite de cette tribune pour rendre un hommage et semer quelques mercis (normal pour un ancien horticulteur).

L'hommage, bien sûr, à mes parents, arrivés en 1952, ne connaissant personne dans la région, ils ont débuté avec une serre de 20 m<sup>2</sup> et une charrette à bras que mon père poussait pour aller faire le marché. Subissant de nombreuses crues et des hivers plus rigoureux qu'aujourd'hui, ils ont réussi, à force de courage et d'obstination, à faire prospérer leur entreprise. Face à ce combat, le gamin que j'étais en a dessiné une ligne de vie.

Merci à Jean Loup Le Guiader, mon associé, travailleur opiniâtre, fiable et compétent, il a eu l'immense mérite de me supporter pendant 26 ans.

Merci à son épouse, Isabelle, discrète et efficace, elle a géré secrétariat, comptabilité et vente avec une grande rigueur.

Merci à tous les salariés et apprentis, ils nous ont épaulés à des périodes où quatre bras se révélaient insuffisants, une pensée particulière à Olivia et Charles, les derniers à nous subir.

Et surtout, un immense merci à tous nos clients, vous qui avez fait l'effort de venir nous voir et avez eu la gentillesse de trouver nos plantes achetables, merci à vous les amis, aussi pour vos conversations et vos rires.

Pardon à ceux que l'on a déçus, n'ont pas apprécié nos productions ou pour qui nous étions antipathiques, nous en sommes désolés.



La page est tournée depuis le 30 juin, Jean-Loup s'est orienté vers une activité d'entretien de jardins en chèques emploi services qui démarre bien (n'hésitez pas à faire appel à lui !), Isabelle a également trouvé un emploi.

Pour ce qui me concerne, je me suis dirigé vers le dur métier de retraité, je suis naturellement.....complètement débordé.

**Christophe Luby**







## FÊTE DES VOISINS 2016 À CHAVIGNY

Les habitants de Chavigny se sont réunis le vendredi 6 août pour leur première fête des voisins pour apprendre à se connaître. Soirée agréable et appréciée autour d'un copieux buffet cuisiné par tous les participants. C'est avec plaisir que nous renouvellerons cette journée l'année prochaine avec les personnes qui n'ont pas pu être présentes cette fois.



## FÊTE DES VOISINS - VILLAGE DE LA CLÉMENCERIE

Depuis 2006, les habitants de la Clémencerie, se réunissent pour partager un moment convivial avec la Haute-Clémencerie, les Maugères, Beausoleil et Picpus.

Pour cette année 2016, plus de 50 personnes se sont retrouvées chez Marinette et Bernard GIRAULT. Chacun avait apporté des victuailles de toutes sortes et surtout son rire et sa bonne humeur.

L'ambiance a été au rendez-vous tout au long de la soirée qui s'est terminée vers minuit.

Rendez-vous en 2017, pour de nouvelles retrouvailles.

## REPAS DE QUARTIER À DURDON

Joie et bonheur étaient au rendez-vous pour les voisins et voisines du village de Durdon qui se sont rassemblés autour d'un plat sucré et d'un plat salé.

Rendez-vous fin juillet 2017 !





## REPAS DE QUARTIER DE LA LESCHÈRE

La 9<sup>ème</sup> édition du repas de quartier de la Leschère s'est déroulée comme d'habitude au mois de juin.

Le soleil avait décidé de jouer à cache-cache avec les nuages mais les habitants du quartier ont réchauffé l'atmosphère autour d'un buffet préparé comme chaque année par chacun des participants.

Cette formule permet de faire participer tout le monde et de consolider la bonne ambiance qui règne dans le quartier. Ensuite dans l'après-midi, chacun a pu se détendre dans une ambiance conviviale en pratiquant des activités diverses.

Rendez-vous en 2017 et la 10<sup>ème</sup> édition sera fêtée dignement.



## FÊTE DES VOISINS DU QUARTIER DES GRANGES

Les habitants du quartier des Granges ont festoyé autour d'un cochon de lait préparé par Jean-Luc. Ensuite, dans l'après-midi, chacun a pu se détendre en pratiquant des activités diverses.



## REPAS DES VOISINS DU QUARTIER DE LA BIGOTTERIE

Samedi 18 juin 2016 !

Cette année, les voisins du quartier de La Bigotterie se sont retrouvés chez Sandrine et Nicolas.

Journée placée sous le thème de la Grèce. Une vingtaine de convives vêtus de blanc était réunie autour d'une belle table bleue et blanche.

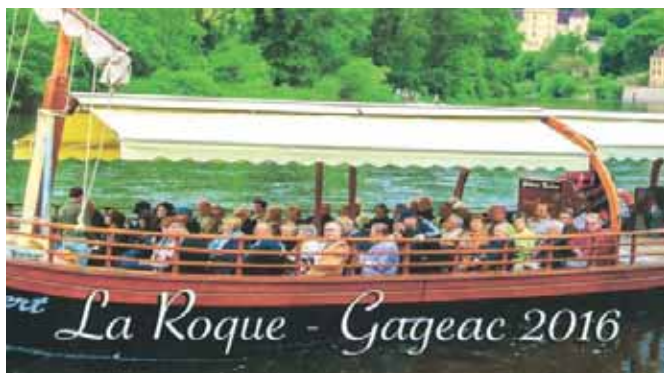
L'ambiance était tellement bonne que nous avons oublié de prendre la traditionnelle photo. (Notre photographe attirée étant absente...).

## BILAN DE NOS ACTIVITÉS

• **Jeudi 4 février** : concours de belote et tarot avec nos Amis d'Angé, Bourré et Montrichard ; agréable concours en toute convivialité.



• **le 24 et 25 mai** : escapade en Périgord noir. Superbe voyage avec croisière en gabare sur le Dordogne, trajet en petit train à l'ancienne, dégustation de foie gras et 3 repas gastronomiques (trop copieux pour nos anciens).



• **Tombola** : nous remercions les généreux donateurs des lots offerts ou fabriqués par nos petites mains.



### • PHILATHELIE

Réunions tous les premiers samedis de chaque mois à Chavigny pour informations, échanges, vente de timbres par circulation qui finissent toujours par un pot de l'amitié.

Le mercredi matin à l'école, le club fait découvrir la Passion des timbres à quelques enfants dans le cadre de leur activité périscolaire.



• **Jeudi 17 mars** : comme chaque année, en remerciement de leur présence, un succulent repas a été servi aux joueurs de cartes et tricoteuses par un nouveau traiteur, à recommander.



### ► L'ÉQUIPE

**Présidente** : Mme Bernadette BENARD  
**Vice-présidente** : Mme Suzanne COUTURIER  
**Trésorière** : Mme Gisèle LEBAS  
**Adjointe** : Mme Denise MARIE  
**Secrétaire** : M. Jacky BENARD  
**Adjointe** : Mme Nicole GUENETTE



**AU REGARD DE CE BREF RÉSUMÉ DE NOS ACTIVITÉS JEUX, OUVRAGES, VOYAGES, REJOIGNEZ NOUS, NE RESTEZ PLUS SEUL(E), VOUS SEREZ BIEN ACCUEILLI(E).**

Grands remerciements à la municipalité de Faveroles sur Cher pour la mise à disposition de la salle du temps libre pour nos activités et la prise en compte de nos besoins.

La Présidente,  
Mme BÉNARD

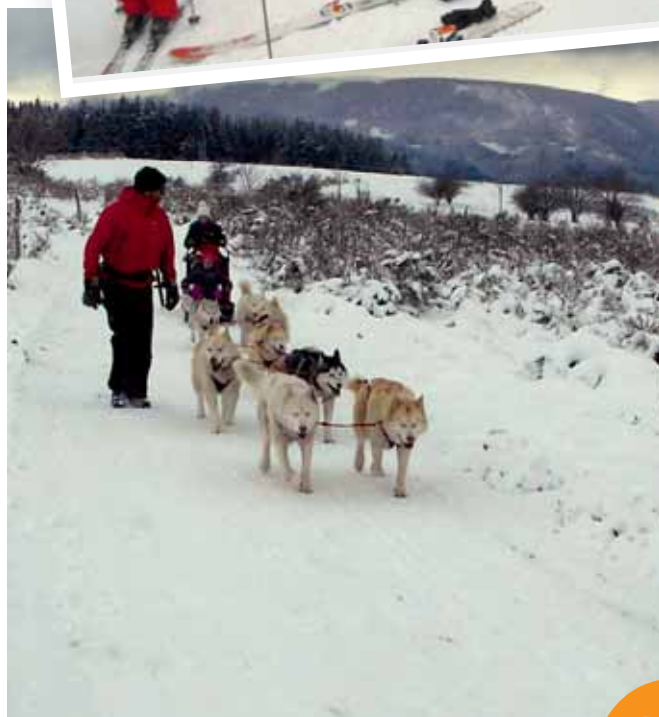




## CLASSE DE NEIGE À MURAT-LE-QUAIRE

### LE MASSIF CENTRAL

La classe de CM1-CM2 est partie en classe de neige du 7 au 11 mars 2016 à Murat-le-Quaire dans le Massif Central. Tous les matins, les élèves se sont adonnés aux joies de la glisse en pratiquant le ski alpin. Ils ont découvert la faune et la flore du milieu montagnard à travers une promenade en raquettes et la construction d'un igloo. Ils ont pu rencontrer un musher et ses chiens et faire une balade en traineau à chiens. Une semaine inoubliable pour toute la classe.





 **POMPES FUNÈBRES MARBRERIE  
CHAMBRE FUNÉRAIRE**  
**FORGET**

**MONTRICHARD**  
12 avenue de la Gare  
41400 MONTRICHARD  
Tél. 02 54 32 29 77  
Fax 02 54 32 38 56  
pompes-funebres-forget@orange.fr

**BLERE**  
1 rue des Regains  
37150 BLERE  
Tél. 02 47 23 00 33  
Fax 02 47 23 88 20  
forget-pompes-funebres@orange.fr

 **Gamm vert**  
*le goût du jardin*

*Jardin, végétal,  
alimentation animale,  
motoculture **STIHL***

**GAMM VERT MONTRICHARD**  
Quai Jean Bart  
41 400 MONTRICHARD  
Tél. : 02.54.32.00.26  
du lundi au samedi : 9-12h / 14-18h

**SARL HERNANDEZ Eric**  
Charpente - Couverture - Zinguerie

Depuis  35ans

**06.75.15.02.24**  
28 route de St Aignan  
41400 ST JULIEN DE CHÉDON  
www.hernandezcouverture.fr

**Anciennement  
Petitbon**

*La Pépinière  
de Jérôme*

**Vente de végétaux  
Aménagement et entretien de jardins**

Route d'Amboise - CIVRAY DE TOURAINE - 02 47 23 82 82  
www.jerome-davsaee.com

**MENUISERIE - EBENISTERIE  
ESCALIERS - AGENCEMENT**



**EURL  
FERRAND J.CI**

Z.A. 35, clos des Raimbaudières  
41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHER  
Tél : 02.54.32.34.92 Fax : 02.54.32.64.73  
Email : jcl.ferrand910@orange.fr

**S.A.R.L. FLORENT**  
Gérant Florent LEROY

**ENTREPRISE ARTISANALE DE MENUISERIE**  
CUISINE, ESCALIER, RESTAURATION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES, PARQUETS  
MENUISERIES ISOLANTES BOIS ET PVC

 Z.A. - 10 Clos des Raimbaudières  
41400 St Georges sur Cher  
Tél./Fax : 02 54 32 69 95  
RCS Blois 493 353 197 00012  
LES PRESSES MONTRICHARDAISES - 02 54 32 01 95

 **Boris Guibout**  
Photographe

Portrait  
Mariage  
Reportage

10 rue du G. de Gaulle  
37150 Bléré  
Tél : 02 47 23 57 88  
Port : 06 60 52 01 61  
guibout.phox@wanadoo.fr

**phox**

 **I. B. S.**  
**Connexions**

ZA des Grandes Bruyères  
Bat. A - Loc. 4/5 - Cidex 2356/2  
41200 Romorantin  
Tél. 02 54 76 14 00 Fax 02 54 76 31 00  
E-mail : ibs.romo@wanadoo.fr

*Espace Beauté & Bien-être*

**Instant précieux**

 **BIO**  
ANIMA

Tél : 02 54 32 25 67  
49 rue du Général de Gaulle  
41400 St Georges Sur Cher

*A la Pensée*



Toutes  
compositions florales  
Mariage - Deuils

15, rue Victor Hugo  
41400 MONTRICHARD  
Tél. 02 54 32 02 89



# Anciens Combattants & Présidents

## LES MEMBRES ACTIFS

- **Président d'honneur** : M. David ROGER  
Officier de la légion d'honneur  
Combattant d'Indochine  
Prisonnier du Vietnam à Diên Biên Phu
- **Président** : M. Camille BERGEAULT  
Combattant d'Algérie
- **Vice-président** : M. Bernard COUTANT  
Combattant d'Algérie
- **Secrétaire** : M. Jean-Jacques DAVAULT  
Combattant d'Algérie
- **Secrétaire-adjoint** : M. Paul SOUBRIER  
Combattant d'Algérie
- **Trésorier** : M. Gérard MILLEVILLE  
Combattant d'Algérie
- **Trésorier-adjoint** : M. Bernard TROUVÉ  
Combattant d'Algérie



- **Membres** :
  - M. Lucien LEBAS  
Combattant d'Algérie
  - M. Gilbert ATHANASE  
Combattant d'Indochine



## MEMBRES SYMPATHISANTS

Maire : M. Bernard GIRAULT  
1<sup>er</sup> adjoint : M. Jean-Michel VRILLON  
M. Yvon SENNÉ  
M. Marcel CARON

## LES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

- **CYCLO TOURISME FAVEROLLES-MONTRICHARD**  
M. Philippe MORIN      Tél. 02.54.32.71.33
- **CANTINE SCOLAIRE**  
M. Jacky CLAVIER      Tél. 02.54.32.66.95
- **COMITÉ DES FÊTES**  
Mme Anita LENOIR      Tél. 02.54.32.27.41
- **LOISIRS D'AUTOMNE**  
Mme Bernadette BÉNARD      Tél. 02.54.32.12.08
- **LOISIRS D'AUTOMNE section PHILATÉLIE**  
M. Jacky BÉNARD      Tél. 02.54.32.12.08
- **SOCIÉTÉ DE CHASSE**  
M. Arnaud COLAS      Tél. 02.54.32.74.14
- **AMICALE SAINT-VINCENT**  
M. Jean-Michel VRILLON      Tél. 02.54.32.70.61
- **CLUB ANIMATION FAVEROLLES**  
M. Daniel DELMAIRE      Tél. 02.54.32.23.61
- **LES DRÔLES DE FAVEROLLES**  
Mme Marinette GIRAULT      Tél. 02.54.32.12.94
- **FÊT'ARTS**  
Mme Allison ORILLARD  
Tél. 02.18.09.13.71 / Port. 06.46.74.57.92
- **ÉCOLE EN FÊTE**  
Mme Frédérique BURY      Tél. 02.54.32.92.58
- **FLAIR ET CROCS**  
M. Philippe FOGÈRES  
Tél. 02.54.32.87.19 / Port. 06.65.79.16.95
- **ANCIENS COMBATTANTS**  
M. Camille BERGEAULT      Tél. 02.54.32.18.27
- **1.2.3 BOUGES**  
Mme Florence CLAVEAU      Port. 06.22.47.57.94



**Charles DUVIGNEAU  
OPTICIEN**

6, Rue Nationale  
Tél: 02.54.32.90.41

41400 MONTRICHARD  
Fax: 02.54.32.90.42

**ligérienne  
granulats** 

Sables - Graviers - Matériaux de décoration

**Particuliers - Entreprises**

Livraisons toutes quantités - Vrac et Big Bags

1 rue de la Poudrière  
37700 ST-PIERRE-DES-CORPS  
Tél : 02.47.32.23.41 - Fax : 02.47.44.67.98  
[www.ligerienne-granulats.fr](http://www.ligerienne-granulats.fr)

**ENTREPRISE LANDRÉ**

**TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS**  
Terrassement - Aménagement d'étangs

**BÉTON PRÊT À L'EMPLOI**  
Gièvres - Pouillé

Chantiers d'extraction :  
Gièvres

Siège Social : 41320 St-Julien-sur-Cher  
Tél. 02 54 96 44 49 - Fax 02 54 96 84 71

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ELECTRICITE - CLIMATISATION  
Energie Solaire et Renouvelable



8 rue du Cdt J-Y Cousteau  
37150 BLERE

20 Route de Blois  
41140 NOYERS s/Cher

J-P AUDOUIN  
02.47.30.90.10  
[www.lefrere37.fr](http://www.lefrere37.fr)



web

**JARDINAGE**  
PASCAL LEMAIRE

Expert en Matériel de Jardin

Motoculture - 2 roues  
Voitures sans permis  
Location de matériel

10 chemin du port - RD 976  
41400 ST GEORGES / CHER

Tél : 02 54 32 32 96  
Fax : 02 54 32 47 47

**Le Passeur**

BAR - PUB - COCKTAILS - SOIRÉES À THÈMES - SOIRÉES PRIVÉES

Saison Hiver :  
Fermé Dimanche et Lundi  
Ouvert du Mardi au Samedi soir

2, rue du bout du Pont  
41400 FAVEROLLES-SUR-CHER

06 81 19 89 75

**Nicole Coiffure**  
Produits aux huiles essentielles  
pures et naturelles

**Denonin Jocelyne**  
Prothèses capillaires  
(perruques et postiches)



1 bis route de St Aignan  
41400 Faverolles Sur Cher  
02.54.32.09.57

**nc CRÉATIONS**

Peinture & aérogaphie  
Réparation toutes carrosseries  
Travail des métaux  
Soudure Alu & Inox

02 54 75 44 51 / 06 07 54 16 76  
[www.nccreations.fr](http://www.nccreations.fr)  
nc.creations@orange.fr  
3 Beaune Village - 41400 chissay en touraine



**TABAC - LOTO - PRESSE - PMU**  
Centre Commercial Montparnasse  
Librairie - Papeterie - Carterie - Bijoux - Montres - Cave à cigares

Lundi : 8h30/12h - Mardi à Vendredi 8h30/12h30 et 14h30/19h  
Samedi 8h30/19h - Dimanche et jour fériés 9h/12h

Centre commercial Carrefour Faverolles sur Cher 09 79 54 58 19



**DOMAINE DE LA HAUTE CLÉMENCERIE**  
VINS DE TOURAINE

**EARL Patrick MAHOUEAU**  
41400 FAVEROLLES-SUR-CHER  
Tél/Fax : 02 54 32 49 38 - Port. 06 79 28 02 74



Blanc - Rosé  
Rouge

Méthode  
Traditionnelle

A consommer avec modération.



# FAVEROLLES FATT SON CIRQUE

**CETTE ANNÉE,  
NOUS NOUS  
SOMMES  
LANCÉS DANS  
L'ENTREPRISE  
PHARAONIQUE  
DE MONTER  
UN SPECTACLE  
DE CIRQUE  
EN LIEN AVEC  
NOTRE PROJET  
D'ÉCOLE.**

Ce projet fédérateur a permis à tous les enfants de la maternelle au CM2 de découvrir et de se découvrir au travers d'activités variées (jonglage, équilibre, houla-hop, lasso, trapèze, expression corporelle). Beaucoup se sont découverts des talents insoupçonnés sous la supervision bienveillante de l'équipe du cirque Orsola. Les différentes actions organisées par l'APE et l'utilisation des fonds propres de la coopérative de l'école (vente de photos et de chocolats de Noël) nous ont permis d'assumer intégralement le financement du projet sans demander de participation aux familles. Malgré le déluge ambiant, la motivation des enfants et de leurs parents a conclu cette semaine intensive par un réel succès.



## MORCEAUX CHOISIS

« Ça m'a beaucoup plu car j'étais contente de faire du trapèze et de voir ce que ça pouvait faire d'être en haut. » - *Alice*

« Je n'avais pas trop réussi la danse au houla-hop mais c'était bien. » - *Chloé*

« J'ai fait la boule, je me suis bien appliqué. J'étais content car il y avait mes parents. » - *Lucas*

« J'ai aimé les deux premiers jours parce qu'on a tout essayé... » - *Coraline*

« J'aimais bien jongler, au début c'était dur mais après ça allait. » - *Kylian*

« J'ai aimé faire le spectacle avec mes amis et apprendre des nouvelles choses. » - *Paul*







*TOUT AVAIT  
POURTANT BIEN  
DÉBUTÉ AVEC UNE  
INSTALLATION DU  
CIRQUE DANS LE PARC  
COMMUNAL.  
UN CADRE IDÉAL, UN  
ENVIRONNEMENT  
PAISIBLE ET ASSEZ  
EXCEPTIONNEL AUX  
DIRES DU DIRECTEUR  
DU CIRQUE  
MAIS C'ÉTAIT SANS  
COMPTER AVEC  
LES DIFFICULTÉS  
MÉTÉOROLOGIQUES  
QUI SE SONT  
ABATTUES SUR  
NOTRE COMMUNE  
ET QUI ONT FAILLI  
NOUS CONTRAINDRE  
À PRENDRE LA  
DÉCISION D'ANNULER  
CETTE SEMAINE DE  
CIRQUE.*

# UN DEBUT DE SEMAINE TRES DIFFICILE !



**CIRQUE FRITEAU**



# DOSSIER SPÉCIAL CIRQUE ORSOLA

Comme bon nombre de Faverollais, le cirque a subi des trombes d'eau et très vite le ruisseau du parc est sorti de son lit. Ce qui reste extrêmement rare.

C'est vers 16H 30 ce dimanche après-midi, que le propriétaire du cirque, inquiet par la montée des eaux, nous a appelés.

Très rapidement, nous nous rendons à l'évidence « il faut démonter le chapiteau du cirque ».

Dès lors, la solidarité de quelques habitants et le courage du personnel du cirque, nous engagent dans une course contre la montée des eaux.

Deux heures plus tard, le chapiteau est démonté !

Merci à Gérard qui n'a pas hésité à répondre présent et à mettre à disposition son tracteur afin de tracter les camions du cirque qui étaient dans 80 cm d'eau.

A notre grande surprise, le directeur du cirque nous demande de trouver un nouveau lieu pour installer le cirque : la vie du cirque doit continuer.

Un bel exemple de professionnalisme qui a créé des liens d'amitié entre cette famille d'artistes et la commune de Faverolles sur cher.



“  
LA VIE  
**DU CIRQUE** ”  
DOIT CONTINUER.









DOSSIER SPÉCIAL  
CIRQUE ORSOLA



# HISTOIRE DE LA FAMILLE ORSOLA



ORSOLA est le nom de scène de la famille dont le véritable patronyme est DELPORTE.

La famille vient d'un petit village du Nord de l'Italie : Monti. Elle compte neuf générations de funambules qui se sont produits sur des viaducs, cathédrales, montagnes, rivières et ce, à pied ou à moto. Un ancêtre fut le premier à traverser les chutes du Niagara.

Dans le monde du voyage, ils étaient engagés par des cirques ou artistes sur les places publiques. Leurs exploits consistaient à se déplacer sur une corde tendue à grande hauteur en s'aidant d'un balancier.

Ils animaient ainsi les fêtes de village dans la vie de l'époque et pouvaient réunir 500 spectateurs, voire plus. Leur itinérance les a conduits à travers toute l'Europe, comme les Diables blancs de Fougères sur Bièvre et ils vivaient dans leurs caravanes. Se sentant mieux accueillie dans les pays voisins comme le Danemark, la Norvège, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la famille Orsola n'est revenue en France qu'en 1990, après 18 ans d'absence.

Bien que possédant une maison, Johnny Orsola vit toujours dans sa caravane à Chitenay qui, pour lui, représente le voyage : une maison n'a pas de roue ! Son fils, quant à lui, a fait le choix de s'implanter dans un lieu fixe en faisant construire à Contres. Il est le premier d'une longue lignée à se sédentariser.

Concernant l'apprentissage de la discipline artistique, tous les enfants ont commencé en regardant leurs parents. Dès qu'ils ont eu la possibilité de mettre un pied sur un câble, vers l'âge de trois, quatre ans, ils ont fait leurs débuts d'artistes. Leur initiation s'est poursuivie par une pratique rigoureuse et intensive de leur activité sportive. Cette spécialité familiale du funambulisme a cessé avec la création d'une école de cirque en 2001. Johnny Orsola s'est reconverti dans la transmission de son savoir tandis que son père a pris sa retraite.

## LES ECOLES DE CIRQUE

C'est à l'occasion d'un spectacle de funambules, réalisé sur la place du château de Blois, que Johnny Orsola «tombe amoureux de la région».

En 2001, avec un ami, il fonde sa première école de cirque à Vineuil qu'il quitte cinq ans plus tard. Il s'installe à Montoire puis à Chitenay. En 2011, dans cette commune, il trouve auprès de la municipalité un accueil favorable à la création d'une «belle histoire d'école de cirque» qui se poursuit.

En 2015, à Contres, ce même projet a vu le jour avec le soutien du maire, au terme de trois ans de «combat».

Les écoles sont associatives et fonctionnent avec quatre professionnels encadrants qui ont chacun leurs spécialités.

Mélanya, l'épouse de Johnny Orsola Sicilienne d'origine, qui n'appartenait pas du tout au monde du cirque, a été formée par son mari. Elle s'occupe de tout ce qui est aérien et s'est spécialisée dans les tissus, c'est elle qui a monté le numéro de leur petite fille. Elle confectionne tous les costumes pour les enfants et en a plus de 200 à disposition.

Massimiliano, le fils, pratique six spécialités dont le jonglage, tandis que son épouse Fanny, non issue du monde du cirque, se consacre au hulahop.

Pour la mise en oeuvre du projet éducatif et l'exercice de leur fonction, ces quatre professionnels disposent de leurs acquis et de leur expérience au sein du cirque. Ils ont aussi suivi des formations avec la fédération française des arts du cirque ainsi que des stages pour assurer l'encadrement des enfants. L'école a reçu l'agrément de l'inspection académique et l'association est affiliée à la caisse d'allocations familiales.

Les ateliers s'adressent aux enfants de 3 à 16 ans, l'association a pour but de les initier aux arts du cirque pendant une année, avec pour objectif d'aboutir à la création d'un spectacle.

Les disciplines proposées sont les : jonglage, boule d'équilibre, corde lisse, hulahop, tissu aérien, magie, charivari, équilibre sur fil, monocycle, acrobatie, trapèze, art clownesque, rouleau américain.

Le projet pédagogique détermine les règles relatives à la formation :

« Outre sa volonté de communiquer son amour du métier, l'équipe se fixe les objectifs de :

- faire découvrir les différentes disciplines des arts du cirque et les techniques qui y sont liées ;
- apprendre à respecter les règles de sécurité afférentes à chacune de ces disciplines ;
- découvrir les étapes liées à la création d'un spectacle ;
- développer sa créativité et son autonomie.

Tout au long des différentes étapes, les professionnels accompagnent l'enfant, répondant aux questions qu'il se pose, aux périodes de doute ou de découragement qu'il peut traverser, l'aidant à prendre confiance en lui et à découvrir des talents qu'il ne soupçonnait pas. L'objectif n'étant pas qu'il parvienne à une maîtrise tech-



# DOSSIER SPÉCIAL CIRQUE ORSOLA

nique irréprochable mais qu'il trouve sa place au sein d'un groupe et partage le temps d'une année l'univers du cirque fait de magie mais aussi de travail et d'efforts continus.»

L'école compte 90 adhérents à Chitenay et 110 à Contres qui sont en majorité des filles. La vingtaine de garçons choisit le jonglage, le rouleau américain, le funambulisme. Les élèves sont en général persévérants : à Chitenay, depuis 2011, seuls quatre ou cinq ont dû s'arrêter. Aujourd'hui, certains font du tissu ou du trapèze aussi bien qu'un professionnel.

Du fait de leurs efforts et de leurs acquisitions, ils pourraient avoir l'opportunité d'intégrer demain le monde du cirque mais la famille Orsola les laisse libres de leur choix, qu'il s'agisse de ses élèves ou de ses petits enfants.

Ces derniers ne sont pas obligés de suivre la même voie. Sous la surveillance de leurs parents, ils pratiquent une heure trente d'entraînement tous les jours après l'école.

## LES STAGES DANS LES ÉCOLES

Chaque année, au mois de juin, cinq stages sont organisés dans les écoles ; à Faverolles, c'était le troisième.

La demande est importante et le planning est déjà complet pour 2017.

L'association « comité d'initiation aux arts du cirque » est prestataire de service pour l'organisation et le déroulement du stage. Elle loue le chapiteau à monsieur Friteaux qui possède son propre cirque. Dès la fin des prestations, celui-ci repart sur les routes pour présenter son spectacle avec ses animaux. Cette collaboration dure depuis 16 ans.

Le projet relatif au déroulement du stage est présenté aux enseignants et aux enfants. Pour ces derniers, il est à la fois source de plaisir et d'interrogation. Ils se posent la question de ce qu'ils vont pouvoir faire. L'équipe enseignante présente le cirque et dès la première journée propose le tour des ateliers. Les prédispositions de chacun sont rapidement détectées et le premier travail consiste à les mettre en confiance. Quelques enfants peuvent avoir des différences de motricité mais tous trouvent leur place et l'apprentissage peut débuter sans difficulté. Très rapidement, ils se sentent libres de leurs mouvements.

Le spectacle donné par les enfants de Faverolles a été l'aboutissement de leur travail et ils pourront se souvenir des applaudissements de leurs parents et amis ainsi que de l'ambiance de fête. Lors de cette représentation, le public a aussi particulièrement apprécié les prestations des trois petits Orsola : Jaz, Alessio et Renzo.

L'ensemble des professionnels s'est aussi senti bien accueilli par la commune.



## LES HONNEURS ET LES PLUS BEAUX SOUVENIRS

Johnny Orsola et son père Émile ont reçu deux Oscars du cirque au festival de Milan et de Madrid où il leur a été remis par le plus grand cascadeur d'Espagne. A Milan, ils ont marché sur un câble, à 50 mètres de hauteur.

Leur exploit consistait aussi à tendre un câble à 9 mètres de hauteur, sans filet et sans longe. Son père mettait une chaise sur le câble et tout doucement Johnny Orsola montait sur la chaise.

Deux événements familiaux ont été célébrés en hauteur : le mariage de l'un des fils, sur un trapèze fixé en haut d'un pylône de 25 mètres ainsi que le baptême d'un petit-fils dans le clocher de l'église de Vineuil.

Les autres bons souvenirs proviennent de la richesse des contacts avec les différentes cultures et les divers environnements. Chaque nouveau spectacle est aussi un nouvel exploit.

Le projet de la famille Orsola est de créer d'autres écoles.



## RECETTE DU GÂTEAU AU YAOURT

### PRÉPARATION DE LA RECETTE :

Mettre dans cet ordre un pot de yaourt nature, la farine, le sucre, le sucre vanillé et mélanger.

Rajouter les 3 œufs, mélanger et ajouter le sachet de levure. Mélanger encore, la pâte doit être lisse.

Beurrer un moule à manqué et y verser la pâte.

Mettre au four 30 minutes à 180° (thermostat 6), en surveillant régulièrement

### REMARQUES :

Vous pouvez ajouter à votre pâte des pépites de chocolat qui fondent à la cuisson. Pour vérifier si le gâteau est bien cuit, plantez-y un couteau, il doit ressortir propre. J'ai l'habitude d'huiler mon moule à l'aide d'un papier absorbant. Attention toutefois à ne pas mettre de l'huile d'olive, mais de colza ou une autre huile au goût neutre.

Pour faire la tête de clown utiliser des bonbons de toutes sortes en voici une version que vous pouvez changer au gré de votre imagination.

### INGRÉDIENTS pour 6 personnes :

Temps de préparation: 15 minutes  
Temps de cuisson: 30 minutes

#### Ingrédients pour 6 personnes:

- 3 œufs
- 1 yaourt nature
- 1 sachet de levure en poudre (pour un effet plus rigolo utiliser de la levure colorée)
- 2,5 pots de yaourt vides de farine
- 1,5 pot de yaourt vide de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- ½ pot de yaourt d'huile
- 10g de beurre



## DÉPART À LA RETRAITE



### Micheline SASSIER

Née à Luzillé, après avoir fréquenté l'école de ce village, Micheline embauche en 1973 comme vendeuse en boulangerie pâtisserie à Vallières-les-Grandes. En 1975, a lieu son mariage avec Pascal puis la naissance de leurs 3 filles, Stéphanie, Vanessa et Sandra.

En 1977, c'est l'embauche à la cantine scolaire de Vallières-les-Grandes et depuis 1982 dans notre commune, Micheline confectionne avec Marie-Christine plus de 100 repas par jour. Micheline a aussi participé en donnant ses idées à la bonne réussite de la nouvelle cantine mise en service à la rentrée 2013.

En 1989, le conseil Municipal décide de mettre en place une garderie périscolaire à l'intérieur du restaurant et c'est tout naturellement que le poste pour accueillir les enfants lui fut confié.

La médaille régionale, départementale et communale, échelon argent, pour 20 années de service lui a été décernée le 12 janvier 2013.

C'est donc le 30 septembre dernier que Micheline a pris une retraite bien méritée, mais continue à donner ses recettes à travers les activités périscolaires du mercredi matin.

## ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE ATSEM

**Sophie VENAILE**, a fait sa rentrée à Faverolles sur Cher en même temps que les enfants pour occuper le poste d'ATSEM laissé vacant par Sylvie, mutée dans une autre école pour raisons personnelle et familiale.

Sophie, née en 1973 à Montrichard est l'aînée de 3 enfants, ce qui l'a peut-être conduite très tôt vers les enfants.

A 16 ans, Sophie est sortie du système scolaire. De septembre 1989 à septembre 2001, elle a toujours occupé des postes en relation avec les enfants.

Après 10 ans, elle a repris ses études et a obtenu un C.A.P. Petite enfance qu'elle a passé en candidate libre en 1997, ainsi que le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.), en 94 et le Concours d'ATSEM en 1998.

Elle a également suivi diverses formations, soit :

- « Formation aux premiers secours » (A.F.P.S), en 1997, recyclé en 2009,
- « Education & pédagogie des enfants » IFEPS de La Flèche en 1997,
- « Analyser et comprendre l'agressivité du jeune enfant », CNFPT 41 en 2009,
- « Adapter l'accueil des enfants des gens du voyage », CNFPT 37 en 2010
- « Le stress du professionnel de la petite enfance », CNFPT 41 en 2011.

Désirant transmettre sa passion des enfants, Sophie a été Maître d'apprentissage à l'école de Chissay en Touraine pendant 2 ans.

Nous lui souhaitons une très bonne adaptation dans notre école.



POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - CAVEAUX

CHAMBRE FUNERAIRE

Entreprise familiale à votre service  
20 ans d'expérience



ALLIANCE  
FUNÉRAIRE  
de Touraine

MARTEAU  
BROCHERIOU  
MONTRICHARD

02 54 32 11 18

24h/24



**PRESSING MONTPARNASSE**  
3 Rond-Point de Montparnasse  
41400 FAVEROLLES SUR CHER

Téléphone : 02 54 32 50 15  
Email : galyjeba@orange.fr

Horaires d'ouvertures :

Du mardi au vendredi :  
9h00 - 12h30 / 14h30 - 19h00

Samedi :  
De 8h30 - 15h00 (sans interruption)

Fermé dimanche et lundi.

Nettoyage Service qualité,  
Blanchisserie, cuir, tapis.  
Retouches.



CONCEPTION  
CRÉATION  
ENTRETIEN

Redonnez des couleurs à vos extérieurs

**TESSIER PAYSAGE**  
Parcs et Jardins

02-54-32-53-87

41400 FAVEROLLES/CHER  
37600 LOCHES

Web: [tessierpaysage.com](http://tessierpaysage.com)  
[tessierpaysage@gmail.com](mailto:tessierpaysage@gmail.com)

Maçonnerie paysagère  
Abattage  
Élagage  
Clôture  
Nettoyage écologique  
des supports  
Toile d'ombrage




TERREAUX - TERRE de BRUYERE  
AMENDEMENTS CALCIFIQUES et ORGANIQUES BIOS  
ENGRAIS MINERAUX ET ORGANIQUES BIOS  
CLOTURES - GRILLAGES - PIQUETS acacia ou métal

Les Raimbaudières - 41400 ST GEORGES sur CHER  
Tél. 02 54 32 82 37 - Fax 02 54 32 88 63  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h

**EIRL TLC BAT'**  
Neuf et rénovation

POUR TOUT VOS TRAVAUX DU  
BATIMENT

0612231406 Mr Coutinho Pedro

12 route de la billette  
41400 ST JULIEN DE CHÉDON



REVETEMENT SOLS ET MURS - STAFF  
PEINTURE DECORATIVE - RAVALEMENT

HALL D'EXPO

**PERRET**  
Entreprise Générale de Peinture  
Depuis 1981

6 rue des Fauvettes ZA - 41400 MONTRICHARD  
02 54 32 01 68 / 06 07 46 23 93  
[www.perret-peintures.com](http://www.perret-peintures.com)



**PISCINE EG-41**

CONSTRUCTION DE PISCINE  
(BÉTON - BOIS) - SPA - HAMMAM

DÉPANNAGE - ENTRETIEN - PRODUITS  
MATÉRIEL - ACCESSOIRES - MOBILIER

8 RUE DU BOUT DU PONT - 41400 FAVEROLLES SUR CHER  
02 54 32 56 95 - 06 08 24 43 62 - [www.piscineeg41.fr](http://www.piscineeg41.fr)

Flash moi !





## MISE EN PLACE DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Le 29 mai 2015, la commune a établi un **Projet Educatif Territorial (P.E.D.T.)** pour la période de 2015 à 2018 et peut ainsi bénéficier de la **Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.)**.

Au cours de la première année (2015-2016) 85 % des enfants ont participé aux divers ateliers. Pour l'année 2015-2017 ce sont 91 %.

Cette année, trois nouveaux ateliers ont été mis en place, soit : cuisine, jeux de ballon et jeux de société. Ce qui porte à 9 le nombre d'ateliers proposés.

De nombreux bénévoles se sont investis dans ces divers ateliers pour transmettre leurs connaissances : Patrick pour l'atelier Anglais, Evelyne, Nicole et Yvette pour la lecture, Françoise Péguet et Françoise Valade pour les jeux de société, Annie, Marie-Christine et Micheline pour la cuisine, Elisabeth, Maryse et Sophie pour les activités manuelles. Jacky, Pierre et Thierry pour l'atelier philatélie. Nous les en remercions vivement.

Les activités sportives et le Théâtre sont animés par des professionnels, Jean-Claude, Mathieu et Viviane.

## ATELIER PHILATÉLIE

Animé par **JACKY, PIERRE et THIERRY**

Chaque semaine, pendant une heure, les onze élèves s'initient à la philatélie avec grand intérêt.

En travaux pratiques décollages de timbres, échanges, classement, collage déchiffrement des pays, etc.

Outre les timbres mondiaux, chacun a choisi un thème pour faire une exposition en fin d'année scolaire.

Leurs professeurs Jacky, Pierre et Thierry prennent un grand plaisir à leur éducation.



### ► LES THÈMES

Brice : tableaux  
Clément : Noël  
Erwann : dinosaures  
et véhicules  
Gaby : sports  
Jeanne : animaux

Kilian : blasons  
Lilou : fauves et animaux  
Lola : châteaux  
Matéo : oiseaux  
Nicolas : espace et poissons  
Romain : avions et oiseaux



## ATELIER LECTURE

Animé par **EVELYNE, NICOLE et YVETTE**

La lecture d'une histoire, choisie afin d'éveiller la curiosité des enfants et mettant en avant une moralité ou la découverte de nouveaux pays, se termine très souvent par un petit débat où petits et grands donnent leur avis.

Les enfants continuent de s'exprimer par le coloriage ou les jeux de construction, puzzle, ou scrabble.



## ATELIER

### JEUX DE BALLON

Animé par **MATHIEU**

14 enfants sont venus chaque mercredi découvrir l'activité jeux de ballon.

Les objectifs sont de respecter les règles de vie collective dans la pratique sportive, coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires (en respectant les règles, en assumant des rôles différents), se repérer dans un espace de jeu limité, développer la coordination.

La période s'est très bien déroulée, avec un groupe sympa et à l'écoute.



## ATELIER

### JUDO

Animé par **JEAN-CLAUDE** assisté de **MARIE-CLAUDE**

22 enfants s'initient à la pratique du judo qui leur permet de s'exprimer en utilisant les langages du corps (maîtrise et contrôle de soi).

Le programme les conduit à s'engager dans un affrontement individuel en respectant les règles de l'activité, contrôler son engagement moteur et affectif, respecter son adversaire, reconnaître ses partenaires et ses adversaires, respecter les règles essentielles de jeu et de sécurité.

## ATELIER

### THÉÂTRE

Animé par **VIVIANE**

7 enfants du cycle 2 ont choisi de faire du théâtre. Quand Viviane pose la question aux enfants « pourquoi avez-vous choisi le théâtre », ils répondent : pour monter sur la scène. Elle approuve mais leur explique que c'est aussi : apprendre un texte, dominer sa timidité, découvrir son corps, créer et imaginer des décors et des personnages mais surtout c'est prendre beaucoup de plaisir à partager ces moments avec les autres.



## ATELIER

### ANGLAIS

Animé par **PATRICK.**

Patrick ayant résidé plus de 15 ans en Angleterre fait découvrir à 5 enfants la langue de Shakespeare à l'aide de cartes ou autres accessoires.



## ATELIER ACTIVITÉS MANUELLES

Animé par **ELISABETH, MARYSE et SOPHIE**

C'est une vingtaine d'enfants âgés de 3 à 10 ans qui sont inscrits en activités manuelles.

En début de séance Chantal, Elisabeth, Maryse et Sophie leur proposent différents matériaux et supports, pâte à sel, carte à gratter, peinture, collage de gommettes, sable coloré, pliage, etc...

L'objectif étant que les élèves trouvent du plaisir en créant. En tenant compte de leur âge, 3 à 4 groupes sont donc constitués chaque mercredi afin de répondre à leur demande. Bien souvent, les enfants souhaitent repartir avec leur réalisation afin de les montrer à leurs parents.



## ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ

Animé par les 2 **FRANCOISE**

Lola, Clara et Erwan, ont choisi l'activité jeux de société.

Le temps passe vite, voire trop vite... Entre jeux d'observation, de rapidité...etc

Ils aiment aussi les jeux où il n'y a ni gagnant, ni perdant, une entraide pour arriver au but, après de nombreux rebondissements, et finir la partie, tout simplement.

Une bonne ambiance, et souvent une découverte de jeux qu'ils ne connaissaient pas. Nous avons fait de joyeuses parties de : Crazy cups, pique plume, Halli Galli et beaucoup d'autres... qui restent à découvrir.

## ATELIER CUISINE

Animé par **ANNIE, MARIE-CHRISTINE et MICHELINE**

18 apprentis cuisiniers ont investi la cuisine et découvrent le plaisir de préparer des plats après avoir recherché et choisi la recette. Les TAP CUISINE sont appréciés des enfants.

18 filles et garçons confectionnent des recettes salées et sucrées. A la fin de chaque séance, ils repartent avec leur préparation et la recette.



## FLAN AU CITRON VERT INGRÉDIENTS

pour 6 personnes :

- 3 citrons verts • 20 morceaux de sucre • ½ verre d'eau
- 6 œufs • 150 g de sucre en poudre • 1 cuil. à soupe de fécule
- 1 L de lait écrémé

- 1 - Lavez les citrons, râpez les zestes finement.
- 2 - Dans une petite casserole, préparez un caramel blond avec les morceaux de sucre juste imbibés d'eau. Chemisez un moule à flan avec le caramel chaud, en l'inclinant pour que les bords soient bien enduits. Répartissez le zeste d'un citron sur le caramel.
- 3 - Battez les œufs avec le sucre, le zeste du second citron et la fécule. Ajoutez peu à peu le lait bouillant, en fouettant vivement. Laissez infuser 10 mn. Passez la préparation au tamis.
- 4 - Versez dans un moule à flan. Placez le moule au bain-marie et faites cuire au four (th6 - 180°). Après 45 mn, le dessus du flan est doré et paraît ferme sous la pression du doigt.
- 5 - Retire du four. Laissez complètement refroidir et placez au réfrigérateur. Au moment de servir, démoulez le flan, arrosez-le avec le jus du dernier citron et décorez-le de son zeste.



## SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

Une nouvelle saison passée pour les chasseurs de notre association. Encore une année de chasse bien maigre, le gibier se fait, malheureusement, de plus en plus rare. Sa reproduction naturelle devient un miracle..... Finies les belles volées de perdrix ou de faisans que l'on voyait il y a quelques années encore. Le lièvre, que l'on pensait pouvoir résister, et bien on se rend compte qu'il se raréfie également. On ne tire plus les perdrix ainsi que les faisans communs depuis plusieurs années et le lièvre est limité à six journées de chasse par saison et le prélèvement d'un animal par chasseur ; et bien malgré cela , on s'aperçoit que les espèces régressent quand même. La nature a beaucoup changé et nous pensons que l'avenir s'annonce guère meilleur.

Concernant l'association par elle-même, il n'y a rien à déplorer, nous sommes toujours une vingtaine de « survivants » à notre passion. Aucun problème de chasse n'est arrivé dans notre commune, nous en sommes ravis et nous serons toujours très vigilants à ce sujet. Continuons comme cela et merci aux chasseurs pour leur comportement.

Notre situation financière est saine. Les cotisations ainsi que la « soirée repas Chasseurs » nous permettent d'équilibrer notre budget. Merci au magasin « Super U » de sa participation à cette soirée, qui se déroule dans une très bonne ambiance ainsi que la bonne appréciation du repas confectionné et servi par les membres et leur épouse.

Respectons-nous les uns les autres et respectons la nature.

**BONNE ANNÉE DE CHASSE À TOUS.**



### ► LE BUREAU

**Président : M. Arnaud COLAS**  
**Vice-Président : M. Jean SURAUD**  
**Trésorier : M. Thierry GASNIER**  
**Secrétaire : M. Jacky CLAVIER**  
**Membres : M. Rémy LUCAS • M. Ludovic LECOUR**  
**M. Rodolphe RIGOLET**

**SOIRÉE DANSANTE**  
**avec repas " CHASSEUR "**

**SAMEDI 4 MARS 2017**

20 € par personne (sans les vins)  
PENSEZ À RESERVER AVANT LE 20 FÉVRIER 2017  
Tél. 02.54.32.74.14



## REVUE DES MANIFESTATIONS DE 2016

### • 22 mai 2016 : loto de printemps

Malgré le bon d'achat de 300€ et la télé en gros lot dans la tombola, il y avait moins de participants.

### • 21 août 2016 : fête du battage et vide grenier

Pour la troisième année, la trépigieuse et le cheval étaient présents, avec la balade pour les enfants en charrette tirée par des bœufs, la farine moulue, tamisée et vendue aux badauds. Nous avons étendu l'espace brocante sur le parking en haut du parc et tous les emplacements étaient occupés. L'exposition de vieilles voitures était présente. Nous remercions le club canin « Flair et crocs » pour sa participation ainsi que pour le gardiennage, nous remercions également la démonstration de combats d'épées organisée par le Comité des fêtes de Montrichard. Les bénévoles n'ont pas chômé à la cuisine, notamment à la vente de sandwiches et frites qui ne cesse d'augmenter chaque année, la buvette également a bien fonctionné, nous avons servi environ 700 repas ; pour clôturer cette journée, une retraite aux flambeaux était proposée aux enfants avant le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.

### • Loto du 6 novembre 2016

Organisé dans la salle du temps libre, avec la participation massive des commerçants de FAVEROLLES SUR CHER et MONTRICHARD.

Lots : bons d'achats de 200€ et 100€ ainsi que de nombreux autres lots (filets garnis, ...)

### • 20 novembre 2016

Participation du Comité des Fêtes au Touraine Pri-meur sur le thème de « La Révolte dans l'histoire ». Les bénévoles préparent des gâteaux pour distribuer le jour du défilé.

### • 3 décembre 2016

Distribution des colis le matin et goûter à partir de 15h pour les



personnes âgées animé par Alain FEUILLET. Le Comité des Fêtes participe financièrement pour 1/3, la Mairie également et Carrefour Market le dernier tiers.

**Toute personne souhaitant s'intégrer dans notre association sera la bienvenue. N'hésitez pas à vous adresser à la Présidente.**

**Les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui participent à toutes nos manifestations.**

**TOUS LES MEMBRES DU COMITÉ DES FÊTES VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2017.**





## CLUB D'ANIMATION FAVEROLLES

### Notre sortie de Mai 2016 !

Nous partons, nous ne partons pas ..... oui, nous allons braver la pluie.....

Très bonne décision, car c'est sous un soleil magnifique que les participants ont parcouru plus de 12 km dans le magnifique parc du Domaine de Chambord.

Accompagnés par le chant des oiseaux ils ont pu aussi entendre les grenouilles au détour d'un sentier.

Un très bon moment de partage pour une saine remise en forme.

Merci et félicitations à **Jean-Claude** pour ce beau parcours.

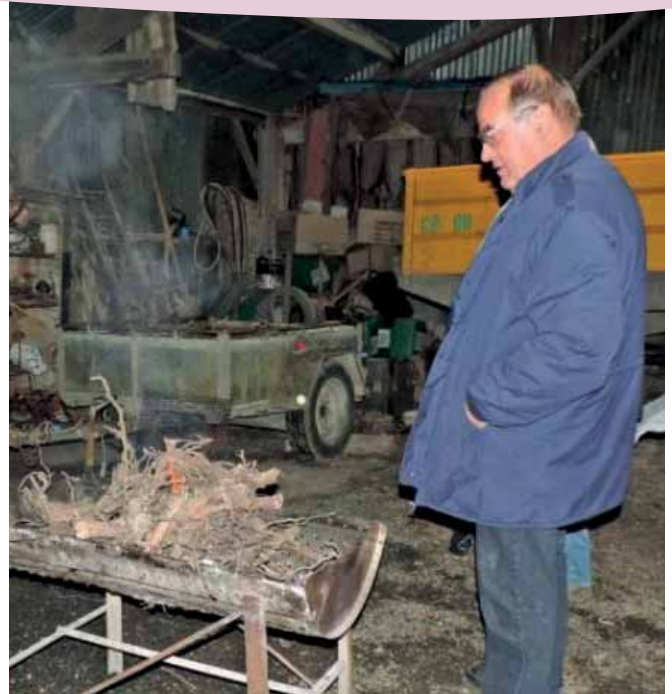
**D'ailleurs, il a encore une bonne idée de sortie pour la fin de l'hiver, il nous propose une sortie raquette ou une balade en chien de traîneau sur le plateau des Glières dans les Alpes les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de lui pour plus d'information.**

Vous pouvez donc le retrouver à ses cours de Gym d'entretien et autres animations sportives :

**Le mardi de : 9H15 à 10H15**

**Le jeudi soir de : 19H45 à 20H45**

**Le vendredi de : 8H30 à 9H30**



Notre traditionnelle randonnée pédestre au profit du traitement de la mucoviscidose a lieu le dimanche 8 janvier 2017 à ce moment nous aurons une pensée particulière pour : **Jacky Archambault** qui nous a subitement quittés, notre fidèle spécialiste du boudin noir grillé, personnage discret mais toujours là pour rendre service.

Au nom de tous **Merci Jacky**

**Le Président,  
Daniel DELMAIRE**



**Passion Esthétique**  
*Un moment de détente rien que pour vous...*

Maquillage / Soins visages  
Soins corps / Soins du dos  
Épilation / Onglerie etc...



**Passion Coiffure**  
*Femme et Homme*

Du mardi au Samedi  
9h00 - 18h00  
sans interruption

**Pensez, pour les fêtes de fin d'années  
aux Bons Cadeaux**

**3 Rond point Montparnasse  
41400 Faverolles/Cher  
Tél : 02 54 71 41 07**





## LE MIRACLE DU PLANEUR

Il est environ 20 heures, ce 8 août, un planeur rejoint la base aérienne de Dierre d'où il est parti, quand un orage vient perturber la visibilité du pilote qui fait demi-tour pour se poser dans les parcs en bordure de la RD 976.

Malheureusement manquant de hauteur, le planeur heurte la ligne électrique desservant la Route de Tours, pour terminer dans une haie après avoir arraché plusieurs fils électriques sur une deuxième ligne moyenne tension, cassant au passage plusieurs poteaux.

Miraculeusement, le pilote sortira indemne, sa passagère légèrement blessée sera transportée à l'hôpital.

Par contre les habitants de la Route de Tours furent privés d'électricité durant plusieurs jours.



**RENAULT** **DACIA**

Ventes - Réparations - Mécanique - Tolerie  
Toutes Marques

**Agent Montrichard**  
Garage Emmanuel Faichaud  
39, rte de St Aignan - 41400 Faverolles/Cher  
garage.faichaud@orange.fr

**02.54.32.19.14**

**Carrelage - Faïence**

Yves Vigneau  
29, route de la Clémencerie  
41400 Faverolles-sur-cher

02 54 32 96 12  
06 12 07 57 17

[www.yvesvigneau.fr](http://www.yvesvigneau.fr)

**Merci à tous  
nos annonceurs !**





## CRÉATION D'UN PRÉAU...





## ... ET D'UNE COUR À L'ÉCOLE







## *FAVEROLLAISES,* **FAVEROLLAIS...**

**Que vous évoque le nombre 170 ?  
Voici un indice...**

Il s'agit, en effet, de la rue de la mairie mais encore.

120 000 € environ ont été engagés afin de réaliser ces travaux de voirie et d'embellissement. Le choix s'est porté sur un caniveau en pavé délimitant la partie circulée et la partie trottoirs afin de rendre les croisements de véhicules plus faciles et de proposer un espace voirie de convivialité pour tous les usagers.

Un enrobé bitumineux à chaud a été suivi de l'application d'une résine beige sur les trottoirs et la surface de la chaussée a été entièrement refaite.

La rue de la mairie est propriété du Conseil Départemental et elle se nomme route départementale N° 170.

La municipalité de Faverolles sur Cher a entrepris cette année de lui refaire une petite beauté afin de compléter l'aménagement du centre bourg.





# Faverollaises, Faverollais



Deux subventions ont été attribuées :

- 8000 € au titre des amendes de police
- 35 % de la somme financée par la dotation d'équipement des territoires ruraux



" LES FAVEROLLAIS VONT VOIR APPARAÎTRE DES PLANTES OUBLIÉES À LA CROISÉE DES CHEMINS. "



## ZÉRO PESTICIDE DANS LES ESPACES PUBLICS

### C'EST DEMAIN...

De plus en plus d'études, malgré un intense lobbying des fabricants de pesticides, démontrent la dangerosité de ces produits toxiques pour l'homme et la nature.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déterminé que, chaque année, dans le monde, il y a 1 million d'empoisonnements graves et environ 220000 décès dus aux pesticides.

En effet, ces phytosanitaires ont été banalisés et se retrouvent partout, dans l'air, l'eau et le sol.

Sur les étiquettes, est apparue la mention « délai de rentrée » qui indique une durée avant de pouvoir passer ou pénétrer sur un trottoir traité avec un pesticide obligeant les collectivités à signaler l'épandage.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'interdiction de répandre des produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics tels que cours d'école, trottoirs, allées piétonnes, voiries, forêts, etc.

Faverolles sur Cher va rejoindre les communes déjà adeptes du zéro pesticide sur leur territoire.

Des villes comme Blois, Vendôme, Bracieux et des petites collectivités du Loir et Cher telles que Gy en Sologne, Châtres sur Cher, Langon, Mennetou sur Cher, etc ont acquis une expérience certaine sur la suppression des pesticides, essentiellement les désherbants ([villes-et-villages-sans-pesticides.fr](http://villes-et-villages-sans-pesticides.fr)).



DANGEREUX À LONG TERME



TOXIQUE



Nous allons redécouvrir certaines plantes qui sont, elles-mêmes, hôtes parfois d'insectes devenus plus rares suite à la destruction de leur habitat et de leurs fleurs favorites.

Ce début de chaîne naturelle permettra, vraisemblablement, le retour de petits oiseaux passereaux qui paient également un lourd tribut suite à la diminution de la biodiversité.

Peut-être, verrons-nous un jour ce type d'engin désherber allées et placettes remplaçant ainsi toute la chimie potentiellement dangereuse pour la nature et l'humain.

En 2020, ce sera le tour de tous les particuliers et jardiniers amateurs qui n'auront plus accès aux pesticides.

Voici une première technique qui peut permettre de désherber les allées en gravillons :

- mélangez 1 litre de vinaigre blanc le plus fort possible (14°) avec la moitié d'un litre d'eau et pulvérisiez par grand soleil. Renouvelez l'opération le lendemain sur les parties encore vertes.



*PEUT-ÊTRE, VERRONS-NOUS  
UN JOUR CE TYPE D'ENGIN  
DÉSHERBER ALLÉES ET  
PLACETTES...*





## LES NOUVELLES DU PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAI



**1917 - 2017**

**LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE COMMEMORE  
LE CENTENAIRE DE LA PRESENCE AMERICAINE  
SUR LE TERRITOIRE**

La vallée du Cher a été le lieu d'une intense activité militaire entre 1917 et 1919. Pontlevoy, Montrichard, Gièvres, Noyers-sur-Cher et Saint-Aignan notamment ont vécu ce moment de l'histoire à l'heure américaine.

Les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne le 6 avril 1917. Les soldats américains (les Sammies ou les Doughboys) deviennent des conscrits qu'il faut entraîner et équiper.

Une logique précise régit l'organisation des bases militaires et des communications. La France est divisée en trois zones : les ports de débarquement, le secteur intermédiaire où les soldats parfont leur formation, et le secteur des armées où ont lieu les combats. La vallée du Cher se trouve au cœur du secteur intermédiaire.



*Camp de Noyers-sur-Cher*

A l'occasion du centenaire de la présence américaine en vallée du Cher et Romorantinais, le Pays d'art et d'histoire coordonne l'ensemble des manifestations organisées par les collectivités et les associations locales tout au long de l'année 2017 : expositions dans les rues, séances de cinéma, projets pédagogiques...



**LE 4<sup>ème</sup> CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE  
TERRITORIALE**

Le 3<sup>ème</sup> contrat régional de Pays s'est achevé le 30 juin 2016. Le Pays élabore actuellement le contrat 4<sup>ème</sup> génération avec la Région Centre - Val de Loire.



*Construction de l'usine frigorifique à Gièvres*

Ce sont ainsi plus de 11,7 millions d'euros qui seront attribués à notre territoire du sud du Loir-et-Cher (52 communes, 80 000 habitants) pour accompagner les collectivités, associations ou entreprises agricoles dans différents domaines, par exemple : le très haut-débit, l'insertion par l'activité économique, les itinéraires cyclotouristiques, l'accès à la culture, la santé, la rénovation urbaine, la biodiversité...

Une brochure disponible notamment dans les Offices de Tourisme recensera l'ensemble des manifestations organisées.

Contact Pays : Valérie CHAPEAU  
pah.vcr@gmail.com

Le contrat régional de solidarité territoriale sera conclu courant 2017 pour une durée de 5 ans.

Contact Pays : Julien BEAUDON  
directionpvcr@gmail.com



**LE PROGRAMME EUROPEEN  
LEADER, UN PLUS POUR LE PAYS**

LEADER, acronyme pour Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale, est un programme inscrit dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Le projet du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'articule autour de la stratégie suivante : développer la vallée du Cher et le Romorantinais par une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire. Le GAL (groupe d'action local) bénéficie d'une enveloppe globale d'1M€ répartie sur différentes actions.

Les porteurs de projets publics et privés (associations notamment) peuvent contacter le Pays pour de plus amples renseignements quant aux possibilités éventuelles de financement de leurs projets touristiques ou culturels et la démarche à suivre.

Contact Pays : Sylvie DOUCET  
pvcr41@gmail.com

**Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais**  
1 Quai Soubeyran - 41 130 SELLES-SUR-CHE - 02.54.97.78.60  
pays.vallee.cher.romorantinais@wanadoo.fr  
<http://www.val-cher-romorantinais.com>





"Trier, recycler,  
pour des résultats  
très concrets"



## SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ENLÈVEMENT ET D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VAL DE CHER

Vous avez contribué à ce que davantage de déchets soient recyclés, mais attention à ne trier que ce qui est recyclable. Tous les plastiques ne sont pas recyclables. Seuls les bouteilles et flacons le sont (dans les conditions techniques du moment). Cela signifie qu'il faut continuer à jeter dans le bac gris les pots (de yaourts, crème fraîche...), barquettes, sacs et films en plastiques.

Et surtout, merci de ne **jamais** jeter dans les conteneurs de tri **des objets piquants ou coupants, des produits dangereux...** Récemment, deux accidents ont eu lieu au centre de tri VEOLIA de Mur de Sologne à cause de seringues. Si vous suivez un traitement en automédication, rappez vos aiguilles en pharmacie dans des boîtes jaunes fournies par le pharmacien.

### Attention !

De nombreux cas d'incivilités nous sont rapportés, en déchèterie notamment, où les gardiens sont confrontés presque quotidiennement à l'impatience, voire au mépris des usagers. Quant aux dépôts sauvages, ils sont encore fréquents devant les portails des déchèteries ou au pied des éco-points, ce que tout le monde déplore. Pourtant, vous en conviendrez, il faut bien quelqu'un pour les y déposer...

Les agents de votre commune autant que les agents du SMIEEOM n'ont pas à supporter ce genre d'attitude ni à ramasser les déchets de ceux qui n'assument pas leurs responsabilités. **Merçi à tous pour votre compréhension, votre patience et votre sens civique.**

### ► INFOS PRATIQUES

#### COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SMIEEOM Val de Cher

22 rue de Gâtines – BP 90  
41110 SEIGY

Tél. : 02 54 75 76 66





Email : [sieomvaldecher@wanadoo.fr](mailto:sieomvaldecher@wanadoo.fr)

Site : [www.smieeom.fr](http://www.smieeom.fr)

### Bilan de la collecte 2016

(Calculé à partir des données des 8 premiers mois de l'année)

En 2016, chaque habitant des 39 communes du SMIEEOM Val de Cher a jeté en moyenne :

-  223,3 kg \* d'Ordures Ménagères (non recyclées, incinérées) (225,7 kg en 2015)
-  17,2 kg d'Emballages (bouteilles en plastiques, cartonnets, conserves..., recyclés) (16,6 kg en 2015)
-  22,9 kg de Papier (recyclé) (23,2 kg en 2015)
-  41,4 kg de Verre (recyclé) (40 kg en 2015)

**Chacune de vos participations au tri des déchets a une conséquence directe sur les économies d'énergie, d'eau ou de matières premières.**

#### Des matières premières préservées

Le recyclage des déchets que vous avez triés l'année dernière a permis d'économiser des matières premières et de l'énergie :

- 1 874 tonnes de bois
- 225 tonnes de minerai de fer
- 1 338 tonnes de sable
- 106 tonnes de pétrole brut
- 41 tonnes de gaz naturel
- 18 578 MWh d'énergie (soit la consommation moyenne annuelle de 1803 personnes à leur domicile)
- 64 804 m<sup>3</sup> d'eau (soit la consommation moyenne annuelle de 1178 personnes)

#### Moins de CO<sub>2</sub> rejeté

Il a aussi évité le rejet de 1 608 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (émission annuelle domestique de 957 habitants).

#### Pour fabriquer des objets de notre quotidien

Et de nombreux objets du quotidien ont été fabriqués à partir de matière première recyclée, comme par exemple :

- **95 338** couettes (1 kg de fibres par couette) ou **238 344** pulls polaires (de 400 g)
- **3 497** poubelles de 120 L ou **384** km de tuyaux
- **850 575** boîtes à chaussures
- **1 571 800** paquets de mouchoirs
- **2 244** chariots de supermarché ou **168** voitures (constituées à 75% d'acier)
- **1 406** vélos ou **2 813** trottinettes
- **4 354 867** nouvelles bouteilles de 75 cl en verre (données calculées avec le logiciel E-tonnes d'Eco Emballages)



## LES INFOS 2016

**Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement collectif de l'Agglomération de Montrichard (S.I.A.A.M.) a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2004.**

Celui-ci regroupe 7 communes et est administré par un organe délibérant, composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes concernées parmi leurs membres, soit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune.

Depuis sa création, il a pour compétence **le transport et le traitement des effluents**. Le S.I.A.A.M a modifié ses statuts en y ajoutant le contrôle des eaux parasites, ainsi que le contrôle des nouveaux branchements au réseau d'assainissement collectif qui pourront être effectués par un agent technique habilité du Syndicat.

Le SIAAM gère également l'**entretien des postes de refoulement** existants sur les communes membres, ainsi que la **station d'épuration** qui a été mise en service au mois de novembre 2007.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, toutes les communes adhérentes au Syndicat ont transféré la compétence de l'entretien et de la gestion de leur réseau d'assainissement collectif au SIAAM. Aussi, pour les communes de CHISSAY en TOURAINE et MONTHOU/CHER, la facturation de la redevance assainissement est désormais établie par le Syndicat.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la facturation de la redevance assainissement pour la commune de PONTLEVOY est dorénavant effectuée par le SIAAM.

Egalement, le SIAAM gère l'entretien de la station d'épuration de ST GEORGES/CHER depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ainsi que les postes de refoulement de VALLIÈRES lès GRANDES depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015.

En 2015, la station d'épuration du SIAAM (22 500 E/H) a traité 1 642 m<sup>3</sup> d'effluents journaliers qui ont produit 187 tonnes de boues, équivalent à 8 656 E/H (équivalent habitants).

## RACCORDEMENT DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il est formellement interdit de réaliser ou de faire réaliser des travaux de raccordement à l'assainissement collectif sans l'autorisation préalable du SIAAM. Une demande d'autorisation doit être faite auprès du service administratif et le raccordement ne pourra avoir lieu sans ce document signé par le président du syndicat et le maire de la commune concernée par ces travaux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, avec l'application de la P.A.C (participation pour l'assainissement collectif), le SIAAM assure les travaux de mise en place de la boîte de branchement qui seront à la charge de l'abonné. Les coûts applicables au sein du périmètre du SIAAM seront déterminés par délibération du Comité Syndical. Conformément à l'article L 1331-1 du Code de Santé Publique, le raccordement des habitations à un nouveau réseau d'assainissement collectif doit intervenir dans un délai de 2 ans à compter de l'installation dudit réseau sous la voie communale. Dans le cadre d'un bien immobilier neuf, le SIAAM se réserve le droit de faire vérifier par un agent du Syndicat que les installations privées et les branchements remplissent les conditions requises avant tout raccordement au réseau public.

Une campagne de contrôle des 4 500 logements présents sur le périmètre du SIAAM, tant sur les raccordements des habitations au réseau d'assainissement collectif qu'au réseau d'eaux pluviales, a été engagée au mois d'août 2013. Si des dysfonctionnements ont été constatés, un courrier sera adressé aux propriétaires qui se devront d'y remédier à leurs frais et à l'issue des travaux, contactez le SIAAM afin qu'un nouveau contrôle soit effectué. Dans le cadre de la vente d'une maison ou d'un fonds de commerce, les contrôles sont désormais payants, le tarif a été fixé à 120 € net. Egalement, si une contre-visite est nécessaire, celle-ci sera facturée 70 € net à partir du 01/01/2017. Les constats seront édités ultérieurement auxdits contrôles et seront remis, sur demande, aux propriétaires, agences immobilières ou études notariales.

## PROTECTION CONTRE LE REFLUX DES EAUX USÉES

Les intempéries du mois de juin 2016, ayant eu lieu notamment sur les communes du périmètre du SIAAM, ont provoqué des dégâts considérables et engendré des reflux d'eaux usées dans les habitations ainsi que la « mise » en charge des réseaux d'assainissement collectif empêchant l'écoulement normal des effluents.



Le règlement sanitaire départemental de Loir & Cher prévoyant particulièrement à l'article 44 que : « En vue d'éviter le reflux des eaux d'égout dans les caves, sous-sols et cours lors de l'élévation exceptionnelle de leur niveau jusqu'à celui de la voie publique desservie, les canalisations d'immeubles en communication avec les égouts et notamment leurs joints sont établis de manière à résister à la pression correspondante. De même, tous les regards situés sur des canalisations à un niveau inférieur à celui de la voie vers laquelle se fait l'évacuation doivent être normalement obturés par un tampon étanche résistant à ladite pression. Lorsque des appareils d'utilisation sont installés à un niveau tel que leur orifice d'évacuation se trouve situé au-dessous de ce niveau critique, toutes dispositions doivent être prises pour s'opposer à tout reflux d'eaux usées provenant de l'égout en cas de mise en charge de celui-ci. »

Aussi, il est obligatoire d'installer un clapet anti-retour si le logement est concerné par la situation décrite ci-dessus. Ce dispositif de sécurité prémunit contre les refoulements des réseaux.

## LES TRAVAUX

En 2016, des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif ont été réalisés Rue des Coudrais à Chissay en Touraine, Chemin de La Villa Ariane, Chemin du Gros Buisson, Route du Peu, Route des Vignes à Monthou/Cher et Rue de l'Ail Vert à Pontlevoy.

Des réfections de regards d'assainissement collectif ont été exécutées sur l'ensemble des communes du SIAAM. Suite aux intempéries du mois de juin 2016, notre syndicat a dû réhabiliter le réseau d'assainissement collectif notamment sur la commune de Chissay en Touraine au lieu-dit « Crotte » et Rue de la Chaimbauderie. Nous avons également réhabilité le réseau de La Rue des Mont Garnis et de la Rue du 4 septembre à Montrichard.

## MATIÈRES DE VIDANGE

En 2015, 531 m<sup>3</sup> de matières de vidange ont été déposés par des entreprises spécialisées à la station d'épuration du SIAAM.

## ► LE PERSONNEL

### RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES :

Mr Franck VERNON

### • Contact / Interventions Techniques / Jours Ouvrables :

Port. : 06.42.10.54.65

LUNDI AU JEUDI : 8H - 12H ET 13H30 - 17H  
LE VENDREDI : 8H - 12H

### • Contact / Secrétariat :

Tél. : 02.54.32.61.58 Fax : 02.54.32.65.29  
Email : siaam@wanadoo.fr

LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H ET 13H30 - 17H

## LA TARIFICATION

### TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017 :

- 32,00 € Net → abonnement annuel
- 1,80 € / m<sup>3</sup> Net → redevance assainissement collectif
- 0,18 € / m<sup>3</sup> Net → redevance modernisation réseau de collecte (Agence de l'Eau Loire-Bretagne)
- Forfait de 30 m<sup>3</sup> / personne / an / utilisateurs de puits et de forage

Ces tarifs sont applicables à toutes les factures établies à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, quelque soit la période de consommation.

Sur demande de la part du redevable, auprès du SIAAM, il est possible d'effectuer le règlement de vos factures par prélèvement automatique. Ce mode de paiement, qui n'est pas une mensualisation, est gratuit, pratique, sûr et résiliable à tout moment.

## LES INTERVENTIONS TECHNIQUES

### Du Lundi 8h au Vendredi 12h :

- Tarif Horaire = 90,00 € Net
- Nettoyage de Siphon = 30,00 € Net
- Débouchage Canalisation = 1,00 € Net / Mètre
- Passage Inspection Caméra + Rapport = 2,00 € Net / Mètre

### Du Vendredi 12h au Lundi 8h :

Contactez le 02.47.57.06.11  
Ets ORIAD Centre Ouest ASSAINISSEMENT 37/41 - 37400 AMBOISE



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHER À LA LOIRE (CCCL)

### ► INFOS UTILES

38, rue des Bois 41400 MONTRICHARD  
Tél. : 02 54 75 73 20 – Fax : 02 54 75 73 25  
Email : cc-cher-loire@wanadoo.fr  
www.touraine-developpement.fr  
BUREAUX OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document qui fixe les règles générales d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire communautaire, d'après un projet global d'urbanisme et d'aménagement.

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 est venue modifier profondément les règles pour l'urbanisme et le devenir de nombreux documents d'urbanisme existants. Elle confirme l'obligation, imposée par les lois Grenelle, de limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels afin de préserver le patrimoine et les paysages.

Afin d'anticiper ces impacts et de répondre aux enjeux du territoire et aux besoins légitimes des communes, la CCCL s'est dotée de la compétence Urbanisme et a lancé la réalisation d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui viendra, à terme, remplacer les documents existants des communes en fixant des règles homogènes sur l'ensemble du territoire communautaire.

Pour suivre le PLUi, une commission Urbanisme a été créée où siègent le Maire et l' élu en charge de l'urbanisme dans chacune des communes. Le PLUi ne sera pas seulement la superposition des documents d'urbanisme mais un document partagé et co-construit avec les communes.

Cette vision prospective d'aménagement, à l'échelle du territoire communautaire, permettra d'être le socle d'un projet de territoire équilibré et solidaire.

**La procédure d'élaboration d'un PLUi se décline en quatre phases :**

- la phase de réalisation du diagnostic dressant un état des lieux du territoire et de ses perspectives (atouts, faiblesses, opportunités, menaces, besoins).
- la phase de la détermination du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, ...

- la phase d'élaboration des outils règlementaires (les orientations d'aménagement et de programmation, le zonage, le règlement, les plans de secteur).
- la phase de la formalisation et de la finalisation du PLUi.

Aujourd'hui, nous sommes en train de réaliser le diagnostic du territoire, première étape de la procédure qui prendra, au minimum, trois ans. Des réunions publiques de présentation de ce diagnostic ont eu lieu le 11 janvier 2016 à Pontlevoy, le 12 janvier à Saint Georges sur Cher et le 14 janvier à Faverolles sur Cher.

Tout au long de la procédure, des modalités d'information et de concertation avec la population ont été définies avec l'organisation de réunions publiques, la diffusion d'articles et la mise à disposition de registres dans les communes ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes où chacun peut noter ses remarques, jusqu'à l'arrêt du projet du PLUi. Dans ce cas, la personne doit indiquer son identité, son adresse et la date de son observation.

Il est aussi possible d'adresser ses observations par mail ou par courrier aux mairies ou au siège de la Communauté de Communes en indiquant toujours ses coordonnées.

### GYMNASE COMMUNAUTAIRE



Après la réalisation des tennis couverts communautaires à Pontlevoy, qui sont utilisés par les deux clubs locaux (TC Sud 41 et TC Saint Georges), la CCCL a décidé de construire un gymnase communautaire, afin de répondre aux besoins exprimés par les clubs sportifs qui signalent un manque de capacité d'accueil pour la pratique sportive sur notre territoire. Ce nouveau gymnase se situera près de l'Espace Culturel et Sportif (ECS) à Montrichard.

Suite à une étude de faisabilité et de programmation, la CCCL a missionné un architecte pour définir le projet qui a été validé par les élus.

Après les phases administratives (permis de construire, appel d'offres), les travaux ont débuté en juin 2016 et devraient s'achever en juin 2017. Le coût de l'opération est de 1 750 988.42 € HT et bénéficie d'aides de l'Etat, de la Région, du Département et de la Ville de Montrichard Val de Cher. Cet équipement devrait être opérationnel pour septembre 2017. Il accueillera principalement les clubs sportifs locaux (basket, handball, badminton, ...) ainsi que les scolaires (primaires et collège).

### Z.A. DE SAINT GEORGES SUR CHER

La CCCL travaille sur l'extension de la Zone d'Activités (ZA) de Saint Georges sur Cher, qui n'a plus de disponibilité foncière. L'extension se fait en continuité du Clos des Raimbaudières





pour arriver sur la RD 976. Elle porte sur une surface totale de 11 hectares, avec une 1<sup>ère</sup> tranche de 6,5 hectares.

La CCCL a missionné des bureaux d'études pour définir le projet d'aménagement et réaliser les phases réglementaires. La CCCL est propriétaire de toutes les parcelles suite à l'achèvement des acquisitions foncières, avec le soutien de la commune de Saint Georges sur Cher.

Le plan d'aménagement a été retenu avec le positionnement des voiries, des réseaux, des bassins de rétention. Un traitement paysager qualitatif sera réalisé afin de préserver les espèces existantes, les paysages et les riverains.

Le dossier a été présenté à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers qui a rendu un avis favorable. Une enquête publique va être lancée pour inscrire ce projet dans le Plan d'Occupation des Sols de la commune.

Les demandes de subvention pour ce projet, estimé à plus de 2 000 000 €, vont être déposées et les travaux devraient débuter avant la fin de l'année 2017.

## FUSION

La loi du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) comporte de nombreuses dispositions sur les intercommunalités et fixe un seuil minimum de population pour les communautés de communes. Ce seuil est de 15 000 habitants et peut être adapté selon des dérogations précises.

La CCCL, qui a une population de 13 202 habitants, ne rentre pas dans ces dérogations et doit obligatoirement voir son périmètre évoluer. C'est pourquoi, le Préfet prévoit une fusion de la CCCL avec la Communauté de Communes Val de Cher Controis au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Même si cette proposition ne convient pas aux communes et aux 2 communautés de communes qui se sont prononcées contre, en raison d'une date de mise en œuvre trop rapide, l'évolution des périmètres semble inéluctable.

Nous travaillons donc avec Val de Cher Controis pour préparer au mieux cette fusion. Certaines compétences étant différentes entre les 2 communautés de communes, la loi donne un délai (entre 1 et 2 ans) pour que la nouvelle structure décide des compétences qu'elle va exercer et des actions qu'elle va réaliser.

La nouvelle communauté de communes qui sera créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 représentera 37 communes pour une population de 47 812 habitants.

## ENFANCE JEUNESSE

La CCCL a créé un Relais Assistantes Maternelles (RAM) communautaire. Opérationnel depuis septembre 2015, ce service

a trouvé sa place et répond à un besoin des assistantes maternelles et des parents. C'est un lieu gratuit, neutre, et dont la fréquentation n'est pas obligatoire.

Le RAM propose des activités aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle (ateliers de motricité, sorties, animations). Il propose aux assistantes maternelles des formations, des temps de rencontre et d'échange sur leur pratique professionnelle. Enfin, il accueille les parents pour les informer sur les modes de gardes et les démarches liées au contrat de travail.

Le RAM est financé par la CCCL avec le soutien de la CAF de Loir et Cher et de la MSA Berry-Touraine. La Région Centre Val de Loire, à travers le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, accompagne la création de ce nouveau service.

**RAM communautaire La P'tite Vadrouille – Communauté de Communes du Cher à la Loire – 38, rue des Bois – 41400 Montrichard – 02.54.71.81.25. – ram.cccl@orange.fr**

Pour compléter son action sur la petite enfance, la CCCL a lancé une étude sur un projet de crèche communautaire. Cette étude, confiée au cabinet BSA, doit analyser l'existant et définir les besoins ; proposer des scénarios d'aménagement ; établir le programme détaillé selon le scénario final retenu.

Parallèlement, la CCCL a expérimenté des animations à destination des adolescents pendant les vacances de Pâques 2015, Toussaint 2015 et cet été.

Suite au succès rencontré, il a été décidé de créer un service commun avec les communes pour proposer 4 semaines d'animation aux adolescents sur les vacances de Toussaint, Février, Pâques et en été. En dehors de ces périodes, les communes restent compétentes en la matière.

Pour la mise en place de ces animations, la CCCL s'appuie sur la Maison des Jeunes de Montrichard et le Bocal de Pontlevoy. L'équipe pourra être renforcée selon les besoins et associera des acteurs locaux.

La 1<sup>ère</sup> animation a eu lieu pendant les dernières vacances de Toussaint : un stage hip hop a été organisé et s'est achevé sur une représentation à la Salle des Fêtes de Faverolles sur Cher.

Ce nouveau service est financé pour moitié par la CCCL et pour moitié par les communes (en fonction du nombre d'adolescents).

## AMÉLIORATION CENTRE AQUATIQUE

Suite au nouveau contrat de Délégation de Service Public avec la société Récréa, l'amplitude horaire du centre aquatique Val de Loisirs est renforcée avec une ouverture au public de 12 h à 13 h 30, en semaine et depuis le mois de septembre 2016.

De nombreux matériels de la partie technique (pompes, analyseurs, ...) ont dû être remplacés suite aux inondations de juin dernier, qui ont causé la fermeture de l'équipement pendant plus de 3 semaines.

Enfin, pour améliorer le confort des usagers et réaliser des économies d'énergie, une couverture thermique va être posée sur le bassin extérieur dans le mois de novembre. Cet investissement permettra une ouverture du bassin extérieur à l'année, dès janvier 2017.

**Val de Loisirs – 13, route de la Plage – 41400 Faverolles sur Cher – Tél : 02 54 71 74 75 – Site : www.valdeloisirs.fr**



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Rue des Fauvettes – BP 56 41400 MONTRICHARD

Tél. : 02.54.32.07.83

Fax : 02.54.32.11.17

Email : SIAEP-MBSJF@wanadoo.fr

Le Syndicat assure en régie directe la production et la distribution d'eau potable sur les communes de Montrichard-Bourré-St Julien de Chédon-Faverolles sur Cher, une partie de la commune de Chissay en Touraine (partie limitrophe de la commune de Montrichard), une partie de la commune de Monthou sur Cher « Route des Vaublins », et assure également la desserte des parties hautes de la commune de St Georges sur Cher. Pour sa production d'eau potable, le syndicat dispose de 4 points de prélèvement captant dans la nappe du Cénomaniens, répartis comme suit :

### ➔ MONTRICHARD

- Forage au lieu-dit « Les Vallées de Chanvre »
- Forage au lieu-dit « La Bonneterie »

### ➔ ST JULIEN DE CHEDON

- Forage au lieu-dit « Le Pré Bournais »
- Forage au lieu-dit « Les Plombs »

### Le Syndicat assure :

- l'entretien et le renouvellement du réseau d'eau potable
- la surveillance et l'entretien des installations
- la relève des compteurs d'eau potable
- l'accueil des abonnés
- la facturation

120 kms de réseau permettent l'alimentation en eau potable d'environ 3 760 abonnés.

## ► LA COMPOSITION DU SYNDICAT

Suite au renouvellement des conseils municipaux des communes membres du syndicat en mars 2014 et à la création de la commune nouvelle « Montrichard Val de Cher » au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les représentants du comité syndical sont désignés comme suit :

**Président** : M. VALADE Jean-Michel

**1<sup>er</sup> Vice Président** : M. DUMONT-DAYOT Michel

**2<sup>ème</sup> Vice Président** : M. GAUTHIER Laurent

Le Comité Syndical est composé de seize membres, à savoir huit délégués Titulaires et huit délégués Suppléants.

### • MONTRICHARD - VAL-DE-CHER

Délégués Titulaires : M. JANSSENS Jean-Marie

M. GAUTHIER Laurent

M. DUMONT-DAYOT Michel

M. BOISBOURDIN Hubert

Délégués Suppléants : M. PILLAULT Hervé

Mme AIDI Thérésina

M. CAILLET Michel

Mme ESNARD Dominique

### • FAVEROLLES-SUR-CHER

Délégués Titulaires : M. GIRAULT Bernard

M. VALADE Jean-Michel

Délégués Suppléants : M. COUTANT Jean-Claude

Mme MARCONNET Sylvie

### • SAINT-JULIEN DE CHEDON

Délégués Titulaires : M. LANTIGNY François

M. DUVOUX Alain

Délégués Suppléants : Mme DESTOUCHES Jacqueline

M. VIU Christophe

## Horaires d'ouverture

- Le secrétariat est assuré par Mme GODEAU Barbara du Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h30 (fermé le mercredi)

- Les services techniques sont assurés par Mrs FOUILLET Damien - PINON Pierre CHERTEMPS Xavier - LHERMILLIER Florian (contrat emploi avenir) du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- Pour toute urgence et intervention sur le réseau, le service est assuré 24h/24, Dimanches et Jours fériés

**Tél. 02.54.32.07.83**



## ACTIVITÉS ET PROJETS

- **Réhabilitation du forage « Les Plombs » à St Julien de Chédon**

➔ 189 013 € H.T (y compris la maîtrise d'œuvre)

Subvention obtenue :

- Agence de l'Eau Loire Bretagne ➔ 60 %

- **Pose de 2 bornes de puisage sur la commune de Montrichard Val de cher**

Subventions obtenues :

- Agence de l'Eau Loire Bretagne ➔ 60 %

- **Suite à la convention signée le 22/12/14 : Interventions sur la commune de Chissay en Touraine pour réparation de fuites, réfection totale de branchements, relève annuelle des compteurs d'eau...**

- **Réfection totale de l'antenne « Rue St Célerin » à Montrichard**

- **Réfection totale de l'antenne « Rue des Verts Manteaux » à Montrichard**

- **Pose de 200 compteurs avec module radio**

- **Remplacement de 50 branchements en plomb sur l'ensemble des communes du Syndicat**

- **Acquisition de matériels divers**

### PRÉVISIONS :

- **Remplacement des branchements en plomb**

- **Pose de compteurs avec module radio**

- **Réhabilitation du forage « Le Pré Bournais » à St Julien de Chédon**

- **Suite à l'enfouissement des réseaux → reprise du réseau « Rue Nationale » à Montrichard et « Le Bourg » à Bourré**

- **Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 → Intégration de la commune de Chissay en Touraine au sein du syndicat**

## INFORMATIONS DIVERSES

- Pensez à protéger votre compteur avec du polystyrène en période hivernale.

- Le remplacement d'un compteur gelé est à la charge de l'abonné.

- N'oubliez pas de vérifier de temps en temps votre consommation d'eau en contrôlant votre compteur.

- Il est rappelé aux abonnés, que toutes facilités doivent être accordées aux agents du service des eaux pour le relevé du compteur.

### EN CAS DE FUITE SUR LES CANALISATIONS D'EAU POTABLE APRÈS COMPTEUR

**Il est rappelé que les fuites après compteur sont à la charge de l'abonné.**

Toutefois, les modalités de plafonnement de la facture, appelées « l'écrêtement », ont été mises en place par le décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur.

Si vous constatez une consommation anormale sur votre facture, vous pouvez demander, sous certaines conditions, à ne pas payer la part de votre consommation d'eau excédant le double de votre consommation moyenne. Renseignez-vous auprès du secrétariat pour connaître les modalités d'application et la marche à suivre.



**Ne sont pas prises en compte les fuites sur les appareils ménagers et les équipements sanitaires ou de chauffage.**

## Facturation 2016-2017

La facture d'eau potable (feuille bleue) est établie une fois par an avec un relevé du compteur d'eau annuel.

**Pour les abonnés de la commune de Chissay en Touraine** → La relève annuelle des compteurs d'eau potable aura lieu en Mars 2017 avec un abonnement de 6 mois sur la facturation de l'exercice 2017 (du 01/01/17 au 30/06/17).



## LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

### ► INFOS PRATIQUES

Tél. : 02 54 32 04 01 - Fax : 02 54 32 25 62

Email : [faverolles41@gmail.com](mailto:faverolles41@gmail.com)

Site officiel de la mairie : [www.faverollessurher.fr](http://www.faverollessurher.fr)

Adjoint Administratif : Valérie GABILLET  
Secrétaire de mairie : Charlène CHESNEAU

### TARIFS DIVERS

#### • CONCESSIONS CIMETIÈRE

Fixés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les nouveaux tarifs des concessions dans le cimetière communal ci-dessous :

➔ Concession trentenaire : 150 €.

➔ Concession cinquantenaire, 190 €.

Définit également à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 les droits de superposition lors de chaque inhumation dans tout terrain concédé qu'il existe ou non un caveau, soit : 90 €.

## Horaires d'ouverture de la mairie

- FERMETURE LE MERCREDI
- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 00 à 17 h 30 sans interruption
- et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Ces tarifs sont applicables à toutes les concessions établies à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, ainsi qu'à toutes les concessions dont le renouvellement sera demandé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les frais de travaux, suite à la reprise d'un emplacement précédemment occupé, seront à la charge du nouvel acquéreur.

➔ Concession Columbarium : 1 200 € la case pour 30 ans destinée à recevoir de 1 à 4 urnes cinéraires.

#### • LOCATIONS MTL

Fixés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les nouveaux tarifs de location de la Maison du Temps Libre selon le tableau fixé ci-dessous :

	Commune	Hors-Commune
<b>LOCATION GRANDE SALLE</b>		
Particuliers	180 €	260 €
Associations	GRATUIT	150 €
<b>LOCATION GRANDE SALLE WEEK-END</b>		
	230 €	350 €
<b>LOCATION PETITE SALLE</b>		
Particuliers (journée ou week-end)	50 €	100 €
Associations	GRATUIT	70 €
<b>LOCATION CUISINE</b> (sans vaisselle, avec l'une des deux salles)		
	70 €	100 €
<b>VIN D'HONNEUR</b>		
Grande salle	60 €	120 €
Petite salle (50 participants maximum)	40 €	70 €



Le Site Internet  
[www.faverollessurher.fr](http://www.faverollessurher.fr)

Nous nous tenons à votre disposition  
pour mettre en ligne  
les informations souhaitées.

Directeur de la publication : Bernard GIRAULT  
Responsable de la Publication : Olivier RACAULT  
Rédaction du Bulletin : La Commission Communale

Conception et réalisation :  Créer  
Imprimer  
Communiquer...  
9 rue de Vauquois  
BP 70751 - 41007 BLOIS Cedex  
Tél. : 02 54 56 43 43 / Fax : 02 54 56 07 00  
[contact@isf-imprimerie.fr](mailto:contact@isf-imprimerie.fr)  
[www.isf-imprimerie.fr](http://www.isf-imprimerie.fr)









D 170

FAVEROLLES  
S/ CHER

CONSEIL NATIONAL  
*Village Fleuri*  
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le  
Petit Faverollais

2017